

RAPPORT ANNUEL

2015



Gestion des déchets
pour le Nord Vaudois

Rapport annuel 2015

du Conseil d'administration
à l'Assemblée générale du 25.05.2016



Sommaire

1	2015 en résumé	4
2	Structures de STRID	6
3	Gestion des déchets	26
4	Ecomanif	38
5	Taxe au sac régionale	42
6	TriPôle	44
7	Centrale photovoltaïque	48
8	Boucllement au 31.12.15	50
9	Annales de STRID	62

1

2015 en résumé



Jacques-André Mayor
Président

Nous étions nombreux le 2 octobre 2015 à l'inauguration du TriPôle. Sans compter toutes les autres personnes qui ont profité des multiples animations organisées autour de cette inauguration pour faire connaissance avec ce nouveau bâtiment du site de Champs Torrens et surtout pour découvrir ses occupants et leurs multiples activités.

C'est une grande satisfaction pour STRID d'avoir pu réunir dans ces locaux des compétences et des activités très diverses, mais toutes complémentaires à celles de STRID. Les locaux ont trouvé rapidement preneurs, apportant au Conseil d'administration de STRID la preuve qu'il a eu raison de suivre la proposition du directeur d'investir dans la construction de ce bâtiment. Comme pour toutes les activités qui gravitent autour du cœur de métier de STRID, TriPôle est autofinancé.

Autre nouveauté et motif de satisfaction : les panneaux solaires photovoltaïques installés sur la plupart des toits de STRID. Le partenariat avec la Ville d'Yverdon-les-Bains fonctionne bien, l'électricité produite répond aux prévisions et se révèle financièrement un bon placement. Ou comment concilier l'écologie avec l'économie. Le résultat financier est une nouvelle fois positif, malgré une diminution des coûts facturés aux communes pour

l'élimination de leurs ordures. Avec une mention spéciale au département gestion des manifestations, dont le chiffre d'affaires augmente de 34 %. Cela est dû à la reprise d'Ecovaisselle, mais surtout au dynamisme des collaborateurs de ce secteur d'activité.

L'an dernier, le canton a lancé une réflexion sur les périmètres régionaux de gestion des déchets. Si ces périmètres ont une légitimité et une base légale cantonale, c'est aux communes qu'il incombe de les organiser. Or on constate une diversité énorme entre les huit périmètres. Si celui de STRID est le mieux organisé et qu'aucun autre n'offre autant de prestations, à l'autre extrême, des périmètres de l'est vaudois n'existent quasi que sur le papier. Le canton souhaite que chaque périmètre dispose d'une structure et d'une palette de prestations minimales. STRID n'attendra pas que les autres périmètres l'aient rejoint pour poursuivre sa marche en avant.

STRID peut compter sur ses actionnaires, communes et entreprises, qui lui font confiance. STRID peut aussi et surtout compter sur son personnel et sa direction, motivés et engagés. Le Conseil d'administration les remercie chaleureusement.



TriPôle en construction



Pose de panneaux photovoltaïques

2015 est marqué par l'aboutissement de plusieurs projets devant marquer l'achèvement de la transformation et de l'agrandissement du site, il s'agit notamment :

- TriPôle : cette construction débutée en septembre 2014 a été terminée selon les plannings au début de l'été. Les nouveaux locataires ont pu aménager dans leurs nouveaux locaux au 1^{er} juillet. Ce bâtiment de 1'330 m² est voué à la location pour des entreprises actives dans la gestion des ressources et des déchets. Au moment de l'achèvement des travaux, plus du 75 % des locaux étaient déjà loués. Les salles de conférences, idéalement situées par rapport aux transports publics et de l'autoroute, répondent également à une demande.
- Installation photovoltaïque : les diverses orientations des toitures des bâtiments situés sur notre site permettent de valoriser efficacement l'énergie solaire. Ne désirant pas devenir producteur d'énergie, STRID s'est approchée du Service des Energies de la ville d'Yverdon-les-Bains (SEY) afin d'établir un partenariat. Chaque partie est propriétaire pour 50 % de l'installation, STRID met à disposition les toitures de ses bâtiments (4'000 m²) et SEY gère l'installation. Cette situation gagnant-gagnant est favorable aux deux parties.
- Modification de l'entrée de la déchèterie pour les professionnels : afin d'achever les transformations de la déchèterie des entreprises (déplacement du système de pesage en 2013) et de répondre aux nouvelles exigences de sécurité suite à l'ouverture du Chemin de la Chèvre à la circulation, STRID a entrepris de déplacer l'entrée de sa déchèterie. Cette modification a obligé la suppression de six places de parc. Une régulation par signalisation lumineuse et la création de sens uniques sur l'entrée et la sortie permettent une meilleure fluidité du trafic.
- La construction du nouveau bâtiment TriPôle a permis le déménagement de COSEDEC. Cette coopérative issue du Réseau école occupait des locaux dans le bâtiment administratif des Petits-Champs et dans la halle d'exploitation (ancienne salle de commande). La mise à disposition de ces locaux a permis de repenser la distribution des bureaux de STRID. Le développement important de l'entreprise ces dernières années rendait nécessaire ce déménagement qui a eu notamment comme conséquence une répartition des différents secteurs dans des bureaux séparés. Cette nouvelle configuration de l'entreprise est un challenge important à relever pour ces prochaines années. Ces modifications dans l'organisation peuvent avoir des conséquences non négligeables sur la culture de l'entreprise. Ils marquent le passage d'une petite entre-

prise où tout le monde savait tout à une entreprise moyenne où les collaboratrices et les collaborateurs doivent apprendre à faire circuler l'information importante.

- 2015 marque également la fin des transports par le rail des déchets incinérables vers l'usine VADEC de Colombier. Depuis le 1^{er} janvier 2015, l'ensemble des déchets collectés avec le système IES-ACTS est acheminé vers l'usine de TRIDEL à Lausanne. Ce changement de logistique a permis à STRID de revoir à la baisse ses tarifs afin d'en faire bénéficier ses communes actionnaires.
- La fin de l'année a vu la mise en application de la nouvelle Ordonnance Fédérale sur la limitation et l'élimination des déchets (OLED). Cette nouvelle ordonnance attendue depuis plusieurs années remplace l'ancienne ordonnance sur le traitement des déchets (OTD). Ce texte a pour but de promouvoir une exploitation durable de nos matières premières et la préservation de nos ressources. Cela correspond pleinement à la volonté et au travail de STRID.
- Un travail de réflexion a été mené par la Direction Générale de l'Environnement du canton de Vaud sur l'avenir et la fonction des périmètres de gestion des déchets. Cette division du territoire en huit régions est définie dans le Plan cantonal de gestion des déchets. Dans le cadre de la révision de ce document, une étude sur les périmètres a été menée. Celle-ci a permis de constater les grandes différences de fonctionnement d'une région à l'autre, STRID et le Nord vaudois proposant le maximum de prestations à ses communes actionnaires. Un cahier des charges minimum devrait par la suite être établi par le canton afin d'uniformiser quelque peu les prestations de base.



2

Structures de STRID

2¹

Les fondamentaux

Les structures de STRID sont basées sur les réflexions du projet

STRIDEMAIN. Ces structures permettent ainsi de soutenir la bonne

réalisation des missions confiées par les actionnaires.

LA VISION

qui trace le contour des objectifs et aspirations pour le futur, ce à quoi l'entreprise par sa mission contribue.

Dans un monde où la nécessité de préserver les ressources naturelles devient toujours plus impérative, STRID se positionne comme centre d'excellence et de référence régional pour toutes les activités visant la diminution des quantités de déchets urbains et la récupération et valorisation de ces matières.

LA MISSION

qui décrit la raison d'exister de l'entreprise, soit ce qu'elle fait et pour qui, ainsi que la façon dont elle entend atteindre ses buts. La mission sert de guide à l'entreprise et donne du sens.

STRID apporte, principalement à ses actionnaires et dans sa région d'activité, des solutions globales – écologiques, économiques et sociales – pour la réduction et la gestion des déchets urbains. Elle fournit des services et prestations de proximité, novatrices et efficaces dans les domaines conseil, formation et sensibilisation comme dans les domaines collecte, transport, tri et valorisation.

LES VALEURS

sont les principes fondamentaux qui guident la vie de l'entreprise et les comportements de chacun des hommes et des femmes qui la composent.

Les valeurs de STRID sont le respect de l'homme, de la communauté et de l'espace vital, la transparence et la recherche de solutions durables et profitables à tous. Elle s'engage à faire vivre ses valeurs et à les promouvoir.



2² Structures juridiques

STRID est une société anonyme dont l'actionnariat est réparti entre les communes du périmètre du Nord vaudois et quelques entreprises.
Capital-actions au 31.12.15:
CHF 7'000'000.–
entièrement libéré.

Types d'actions

Actionnariat public:

CHF 700.–

réparties proportionnellement
à la population < 1'500 habitants
CHF 2'100.–

réparties proportionnellement
à la population > 1'500 habitants.

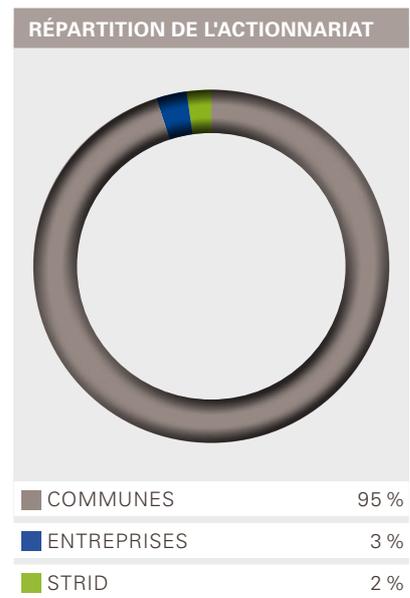
Actionnariat privé:

CHF 700.–

pour 2,5 tonnes de DIB
(déchet industriel banal) par année
pour les entreprises.

Répartition de l'actionnariat

Au 31 décembre 2015,
l'actionnariat est représenté par:
64 communes
40 entreprises





Conseil d'administration

2.3.1 Composition et représentations

Conseil d'administration au 31.12.2015

PRÉSIDENT

Jacques-André Mayor, Orbe

VICE-PRÉSIDENT

Jean-Philippe Petitpierre, Orges

SECRÉTAIRE

Marc-André Burkhard, Yverdon-les-Bains

Membres

Sylvie Di Dario, Cheseaux-Noréaz

Philippe Duvoisin, Sainte-Croix

Roger Hug, Pomy

Philippe Moser, Yvonand

Guy Muller, Chavornay

Dominique Willer, Grandson

Bureau du Conseil d'administration

Jacques-André Mayor

Jean-Philippe Petitpierre

Marc-André Burkhard

Direction

Jean Paul Schindelholz

Secrétaire hors conseil

Pierre-Henri Meystre,

CREA gestion, Yverdon-les-Bains

Organe de révision

Fiduciaire Fidaceb SA,

Yverdon-les-Bains

Commissions internes

Personnel

Dominique Willer

Projets

Philippe Duvoisin

Philippe Moser

Guy Muller

Représentations de STRID SA TRIDEL

Conseil d'administration

Jacques-André Mayor

Jean-Philippe Petitpierre

Commission financière

Claude Recordon

Comité d'exploitation

Jean Paul Schindelholz

VADEC

Conseil d'administration

Jean-Philippe Petitpierre

Bureau du Conseil d'administration

Jean-Philippe Petitpierre

COSEDEC (Coopérative romande de sensibilisation à la gestion des déchets)

Conseil d'administration

Jean Paul Schindelholz, président

TecOrbe

Comité de l'association

Jean Paul Schindelholz



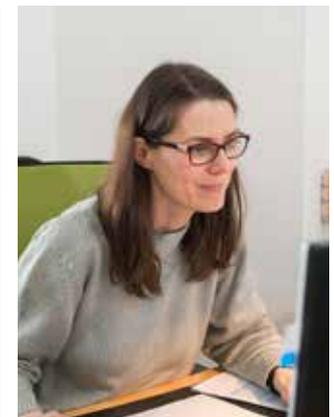
Schindelholz Jean Paul
Directeur



Bertin-Denis Frédéric
Chef du secteur exploitation
et gestion des déchets



Delapraz Benoît
Chef du secteur ecomanif.ch



Sifate Sandrine
Cheffe du secteur administration
et communication

Commissions externes

Jean Paul Schindelholz représente la société dans les commissions externes suivantes :

- **Commission consultative du département Sécurité et Environnement (CODE)**
- **Infrastructures communales de l'Union des villes suisses (commission déchets)**
- **Association suisse des chefs d'exploitation et exploitants d'installations de traitement des déchets (ASED)**
- **Société Industrielle et Commerciale (SIC) Yverdon-Grandson et environs.**

2.3.2 Séances du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration s'est réuni cinq fois durant l'année sous la présidence de M. Mayor.

Lors de ces séances le conseil d'administration a notamment validé :

- L'adhésion de STRID à l'associa-

tion TecOrbe : dans le cadre de la création d'un incubateur dans le nouveau bâtiment TriPôle, STRID a adhéré à l'association TecOrbe. Cette association se chargera de la gestion de l'incubateur qui permettra l'implantation et le développement de nouvelles entreprises actives dans la gestion des déchets et la préservation des ressources. En faisant partie de l'association, STRID garde ainsi un regard sur la gestion de cet incubateur. M. Jean Paul Schindelholz siègera au sein du comité de TecOrbe.

- Le choix du nom du nouveau bâtiment : le nouveau bâtiment construit sur le site de Champs Torrens doit réunir les métiers liés à la gestion des déchets et de nos ressources. Afin de lui donner une identité forte, le Conseil d'administration a décidé de lui donner un nom devant refléter sa fonction. TRIPÔLE a été choisi à la majorité des

administrateurs avec les slogans suivants : Valorisation – Sensibilisation – Innovation.

- Travaux de la nouvelle entrée : l'adjudication des travaux pour la nouvelle entrée s'est faite en collaboration avec le Services des Travaux et de l'Environnement de la ville d'Yverdon-les-Bains. Le Conseil d'administration a adjudgé les travaux de génie civil à l'entreprise Gabella, entreprise choisie au préalable par la ville pour la création de la route de la Chèvre.
- Réflexion sur les périmètres : dans le cadre de travaux de la Direction Générale de l'Environnement du canton de Vaud sur l'organisation des périmètres de gestion des déchets dans le canton de Vaud, le conseil d'administration a pris position sur les différentes propositions de modification. Les résultats de cette étude feront partie du nouveau plan de gestion des déchets qui



Augsburger-Vuillaume
Catherine
Responsable facturation



Bauer Christophe
Chauffeur-livreur



Girardot Tony
Responsable collectes



Jau Josette
Agente de déchèterie

sera validé par le Conseil d'Etat en 2016.

- Logistique TRIDEL : dans le cadre de la réflexion sur l'utilisation du rail pour le transport des déchets incinérables vers l'usine de valorisation thermique des déchets de TRIDEL, la proposition faite par son Conseil d'administration qu'au minimum 50 % des déchets soient acheminés vers cette usine par le rail a été validée.
- Tarifs de traitement des déchets incinérables: le Conseil d'administration a décidé de répercuter dans son intégralité la baisse des tarifs proposée par TRIDEL. Cette baisse de CHF 10.- / tonne se fera sur les tarifs des ordures ménagères et des DIB transitant par le train.

Outre ces différentes décisions, le Conseil d'administration a suivi les affaires courantes de l'entreprise et a notamment validé le budget

de fonctionnement et analysé les comptes pour leur validation par l'Assemblée générale qui s'est tenue à Sainte-Croix.

Tout au long de l'année, le bureau du Conseil d'administration a veillé que la direction mette tout en œuvre afin d'atteindre les objectifs stratégiques qui lui sont fixés.



Lopes Rute
Agente de déchèterie



Martin François
Agent d'exploitation



Meré Jérémy
Chauffeur-livreur



Mermoud Smith Dominique
Conseillère ecomanif.ch

L'effectif du personnel au 31.12.15 est de 17.7 EPT réparti entre 20 personnes.

Compris dans l'effectif, l'apprentie employée de commerce de deuxième année.

L'effectif est complété par une équipe de sept jeunes « ambassadeurs du tri » en service sur la déchèterie les samedis et durant les vacances scolaires.

Afin de répondre aux demandes croissantes de la clientèle, il été nécessaire d'augmenter l'effectif global de deux postes à plein temps.

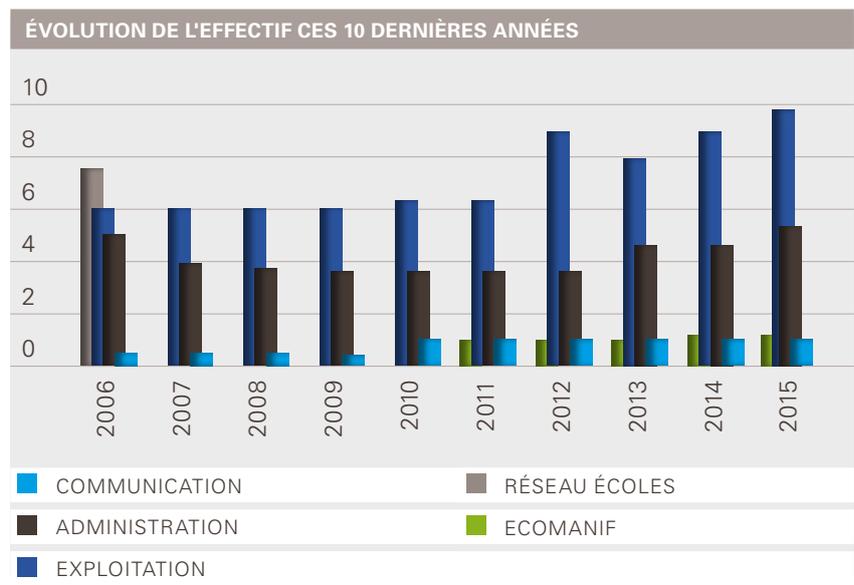
2.4.1 Arrivées en 2015

Les secteurs de l'administration, de l'exploitation et Ecomanif ont accueilli trois nouveaux employé(e)s: M^{me} Sandra Reguin, réceptionniste-peseuse
M. Jérémy Meré, chauffeur-livreur déchèterie

M. Christophe Bauer, chauffeur-livreur gestionnaire du stock Ecomanif - exploitation

2.4.2 Départs en 2014

M. Fabrice Pedrazzoli, chauffeur-livreur, a quitté l'entreprise à la fin du 1^{er} trimestre de l'année.



Muangsit Ungat
Agent de conditionnement



Peytregnet Sylvain
Machiniste



Raymondaz Bastien
Agent de maintenance

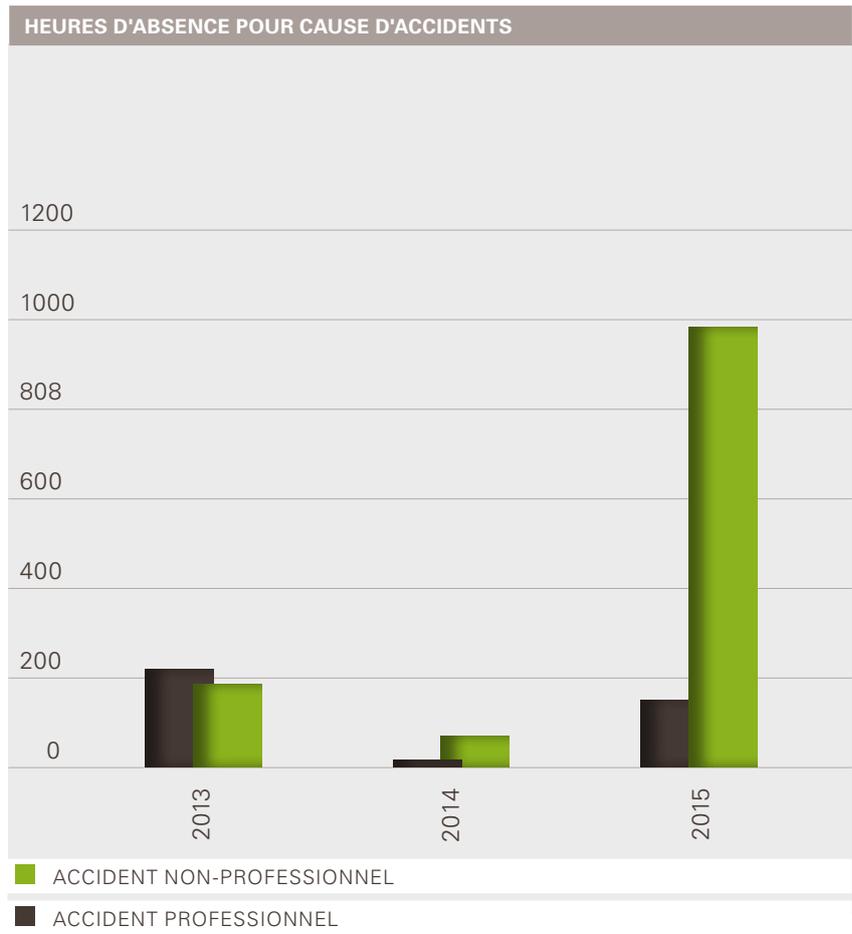


Reguin Sandra
Réceptionniste-peseuse

2.4.3 Accidents des employés

Début 2015, les suites d'une glissade d'un employé sur une plaque de verglas lors d'un désapprovisionnement de déchèterie a engendré une absence de 17 jours.

Quant aux accidents non-professionnels, ils représentent plus d'une centaine de jours d'absence, dont le 80 % sont dus aux suites d'un seul accident de sport.



Santos Mariana
Assistante administrative



Trunde Alain
Responsable informatique



Vilardo Samanta
Apprentie employée
de commerce



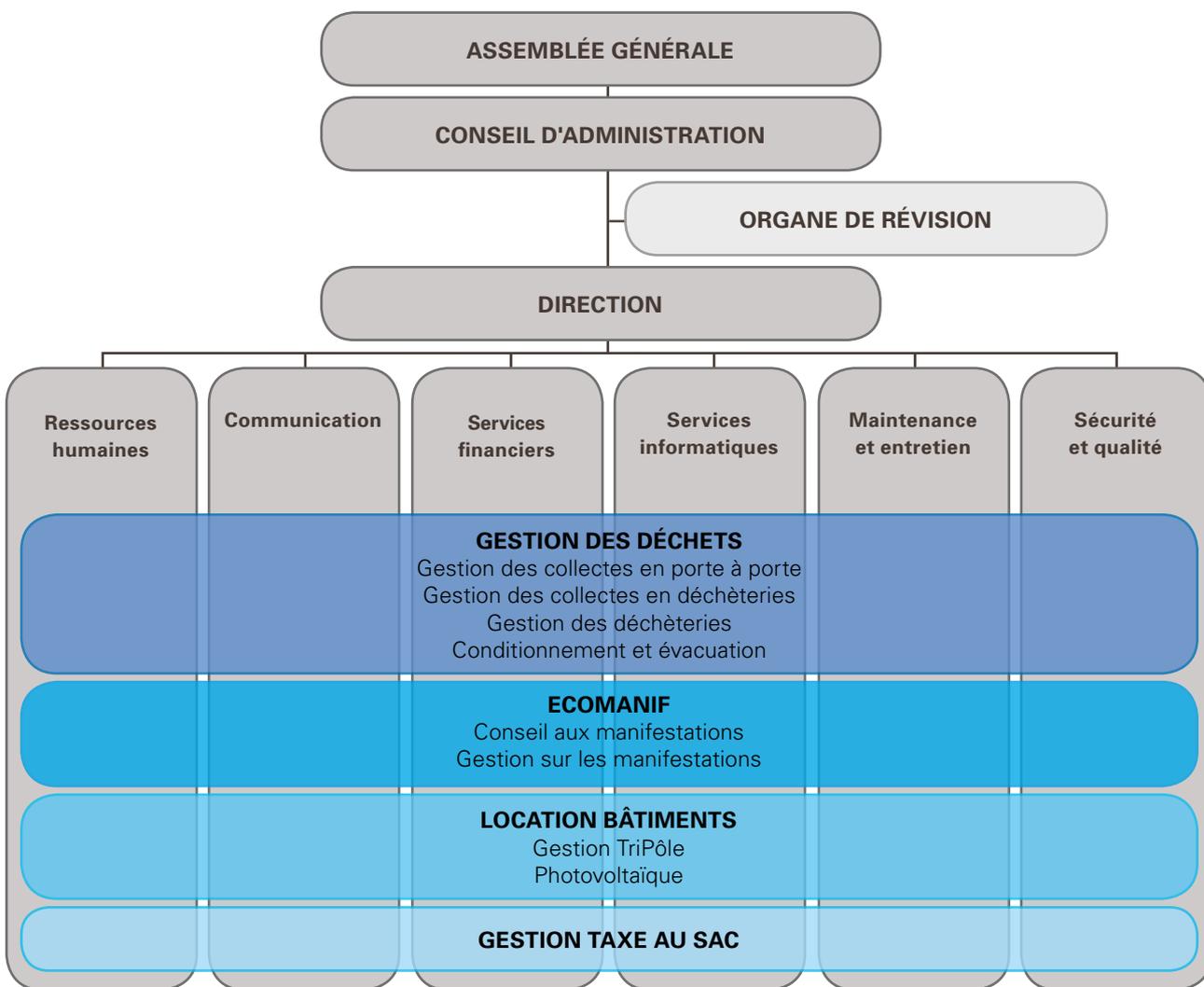
Willommet Stéphane
Responsable maintenance
et sécurité

2.4.4 Organigramme

L'organisation de l'entreprise repose sur des ressources qui permettent de faire vivre les différents secteurs

d'activité que sont la gestion des déchets, Ecomanif, la location des bâtiments et la gestion de la taxe

au sac pour le Nord vaudois. Cette structure simple permet une gestion efficace de l'entreprise.



2⁵ Communication

Annonce, contact, correspondance, diffusion, échange, explication, formation, information, transmission, publication: nombreuses sont les activités gérées par la communication. Elle concrétise la fin d'un projet par un évènement qui s'adresse aussi bien à nos clients qu'au grand public. L'année 2015 a été marquée par deux évènements uniques et marquants.

2.5.1 Evénements marquants

Inauguration de la centrale photovoltaïque

La nouvelle centrale photovoltaïque installée sur les toits de quatre bâtiments du site de STRID a été officiellement inaugurée le mercredi 17 juin 2015.

Sous un soleil de plomb, une septantaine d'invités ont écouté les discours de M. Mayor, président de STRID et de M^{me} Savary, Municipale des énergies de la commune d'Yverdon-les-Bains.

Issue d'un partenariat avec la ville d'Yverdon-les-Bains, la centrale solaire est placée sous la responsabilité d'exploitation du Service des Energies.

La centrale a été mise en fonction le 31.03.2015 et vise une production de 600'000 kWh/an, soit l'équivalent de la consommation moyenne annuelle de 190 ménages.

Les invités ont bénéficié d'une visite commentée des infrastructures, soit emplacement des onduleurs, présentation de l'écran de suivi de production et pour ceux qui n'étaient pas sujet au vertige, une montée en nacelle au-dessus des toits. Ces moments ont été immortalisés par la presse, venue nombreuse assister à cet évènement. L'inauguration s'est terminée par un apéritif dînatoire préparé par la Fondation Bartimée, sur la plateforme de la déchèterie pour le publique.

Inauguration du centre de compétences TriPôle

Ce nouveau bâtiment est construit sur le site de Champs Torrens. Loué depuis le mois de juillet à diverses entreprises actives dans le domaine du recyclage, il crée un pôle de compétences, un centre de réflexions et d'échanges qui ouvre la voie à de nouvelles idées. Pour marquer le lancement de ce grand projet, l'inauguration du TriPôle a eu lieu durant la semaine du 28 septembre au 2 octobre 2015.

La première partie de cette manifestation proposait quatre séminaires thématiques, organisés dans la grande salle de conférences du bâtiment. Les thèmes abordés durant cette semaine ont été: l'innovation, le rôle des entreprises sociales dans la préservation des ressources, la consommation responsable et la valorisation thermique des déchets. La vingtaine d'intervenants ont trouvé tout au



long de la semaine un public attentif et très intéressé par ces différents thèmes.

L'inauguration officielle s'est déroulée le vendredi 2 octobre en présence de M^{me} la Conseillère d'Etat Jacqueline de Quattro, des représentants des autorités cantonales et communales, des actionnaires et des partenaires. Chaque entreprise du TriPôle s'est présentée, ce qui a permis aux invités de découvrir une large palette d'activités liées aux déchets. La partie officielle a permis à Madame la Conseillère d'Etat Jacqueline de Quattro de souligner l'importance d'un tel regroupement de compétences sous un même toit, à MM. Mayor et Schindelholz respectivement président et directeur de STRID de retracer la genèse de ce projet et à M. Buchillier, directeur de l'ADNV et M. Mani, directeur de COSEDEC et représentant des entreprises du site, de présenter les avantages d'un tel pôle, tant

pour l'économie locale et l'environnement que pour le développement des sociétés du site. Cette partie officielle s'est terminée par la traditionnelle verrée sous un ciel étoilé au son du jazz.

Pour terminer cette semaine de découvertes, TriPôle a ouvert ses portes au public le samedi 3 octobre 2015. Heureux de participer à un concours – dont les lots étaient offerts par les entreprises du TriPôle – les visiteurs ont découvert à travers des stands de présentations les diverses activités du site, des ateliers de bricolage pour enfants tenus par la Maison d'ailleurs, Texaid et la Fondation Race for Water. Pour terminer, une salle présentait des créatures extraordinaires entièrement réalisées à partir d'objets trouvés dans les déchèteries, créées par l'artiste Jean-Pierre Vaufrey et son équipe de Sainte-Croix. Cette exposition a connu un énorme succès auprès des visiteurs.

L'animation de cette journée s'est faite au son de l'ensemble de percussion « Inspiração Brasileira » jouant avec des instruments conçus à partir d'objets détournés et des spectacles du groupe des Recyclowns.

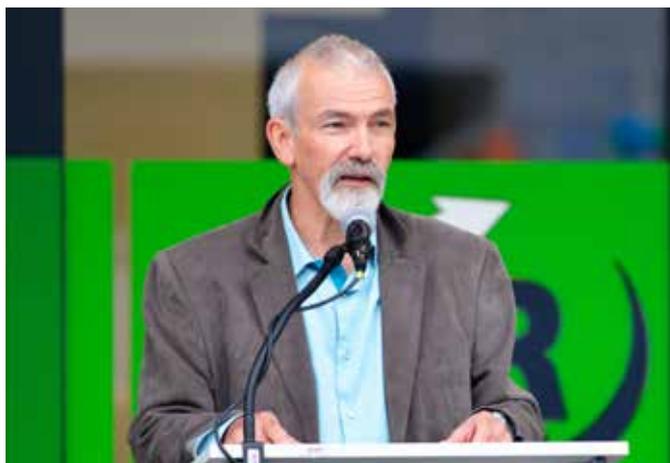


STRID - Centrale photovoltaïque





TriPôle - Inauguration





2.5.2 Clients

Journée des surveillants de déchèterie et municipaux en charge de la gestion des déchets

Tenue pour la première fois intégralement sur le site de STRID, dans le nouveau bâtiment TriPôle, cette formation réservée aux représentants des communes actionnaires a traité du futur plan cantonal de gestion des déchets et des défis pour une collecte efficace des biodéchets.

Séance annuelle de coordination et d'échange sur les collectes

Cette séance qui s'est également déroulé au TriPôle a permis à l'entreprise TRANSVOIRIE de présenter les plans de collecte des ordures ménagères et des biodéchets pour la prochaine année. Ce fut également l'occasion à cette entreprise de présenter son

nouveau camion de collecte des ordures ménagères. La séance s'est terminée par la traditionnelle verrée d'échanges offerte par le transporteur.

Newsletter

La lettre d'information envoyée chaque mois par courrier électronique permet de diffuser des informations sur les activités de l'entreprise ou les développements dans le domaine des déchets et de la préservation des ressources. Cette année a été marquée notamment par le suivi de la construction du TriPôle et de son inauguration, des fluctuations des prix des matières premières – volatils en début d'année suite à l'abandon du taux plancher avec l'euro par la BNS – ou encore la publication de diverses adresses sur internet en relation avec le domaine des déchets.

2.5.3 Grand public

Plusieurs organismes sont venus visiter notre déchèterie intercommunale ouverte en 2012.

Animations scolaires

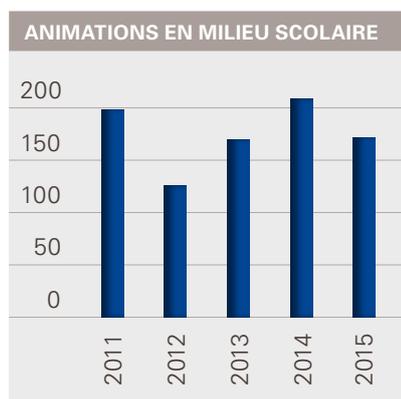
Ces prestations données par les animatrices de COSEDEC sont toujours très appréciées. En effet, ce sont environ 180 animations sur les déchets dont un tiers à Yverdon-les-Bains qui sont présentées dans les écoles du Nord vaudois lors de chaque année scolaire. Ce sont les petites classes qui sont les plus nombreuses alors que le secondaire a davantage de difficultés à s'organiser pour accueillir les animatrices. Une nouvelle animation en 4P a démarré. Régulièrement, Cosedec renouvelle ses animations afin de maintenir l'attractivité des prestations auprès des enseignants.



Animation Cosedec: visite d'une classe



Visite du maire de Mogadiscio avec sa délégation



Evolution du nombre de classes visitées dans les écoles du Nord vaudois.

Par ailleurs, neuf classes ont parcouru la déchèterie de Champs Torrens sous la conduite d'une animatrice de COSEDEC. Les élèves ont profité du lieu pour consolider leurs connaissances des filières et découvrir les métiers de la gestion des déchets.

Coup de balai

Le Coup de balai a été suivi cette année par une petite dizaine de communes du périmètre du Nord vaudois. Cette action citoyenne a pour but de nettoyer et faire prendre conscience des quantités de déchets jetés sur la voie publique.

Yverdon-les-Bains, par son service du JECOS, a innové en faisant participer les associations des quartiers à leur nettoyage. Réunis sur la place de la gare, le poids des déchets a permis de faire se dresser une sculpture de cerf articulée. Plus de 200 personnes ont participé à cette action.

Autres manifestations

En collaboration avec COSEDEC, plusieurs animations de sensibilisation se sont déroulées dans la région :

Participation à la Fête Eau Lac

Depuis plusieurs années, COSEDEC participe à la Fête Eau Lac en abordant la problématique du littering et de la préservation de l'eau.

Participation au Comptoir du Nord-vaudois

Grâce au soutien de l'Agenda 21 de la commune d'Yverdon-les-Bains, COSEDEC a participé au Comptoir du Nord vaudois en présentant l'exposition RessourCITY. Un nombreux public a pu réfléchir à son mode de consommation et à l'exploitation des ressources naturelles tout en s'amusant.

Information aux migrants

Les migrants du centre de l'EVAM de Ste-Croix ont participé à huit cours de sensibilisation qui leur permettront de gérer les déchets au sein du centre et de se préparer à la vie en appartement avec les responsabilités que cela implique.



Opération Coup de balai à Yverdon-les-Bains le 9 mai 2015

Dans le but de fournir un service de qualité, dans le respect de nos partenaires, de nos collaborateurs et de l'environnement, nous nous engageons à :

- **Respecter l'environnement**
- **A fournir un service de qualité**
- **A tout mettre en œuvre pour la sécurité de nos employés et de nos partenaires**

Les engagements que nous prenons tendent à une amélioration continue de nos prestations afin de pouvoir offrir à l'ensemble de nos partenaires un service exemplaire au niveau du respect de l'environnement, de la sécurité et de la qualité.

2.6.1 Respecter l'environnement

- Considérer le respect de l'environnement comme l'une de nos préoccupations principales notamment en respectant la législation environnementale et en la faisant respecter.
- Améliorer de façon continue notre performance environnementale en réduisant le plus possible les impacts environnementaux de nos activités.
- Prendre les mesures nécessaires pour éviter toute forme de pollution.
- Inciter nos partenaires et nos collaborateurs à préserver l'environnement et sa biodiversité.
- Soutenir la Coopérative romande de sensibilisation à la gestion des déchets (COSEDEC) pour la sensibilisation à la préservation des ressources et la gestion des déchets.
- Promouvoir le tri et la réduction des déchets auprès du grand public par des actions et de communication ciblées.
- Assurer la transparence de chaque filière d'élimination ou de recyclage.
- Préférer les technologies les plus respectueuses de l'environnement.



2.6.2 Tout mettre en œuvre pour la sécurité de nos employés et de nos partenaires

- Réduire le plus possible les risques liés à nos activités.
- Assurer que nos collaborateurs utilisent les équipements de protection individuels adaptés à leurs activités.
- Assurer que les dispositifs de sécurité en place sont opérationnels et conformes aux exigences légales.
- Assurer des conditions de sécurité optimales pour les usagers des déchèteries, les transporteurs et tout visiteur de nos installations.
- Tester périodiquement la fiabilité des procédures et des équipements liés à la sécurité incendie
- Mettre en œuvre les bonnes pratiques MSST en matière de sécurité au travail applicables à nos activités.
- Respecter les exigences légales en matière de sécurité et encou-

rager nos clients et partenaires à faire de même.

- Sensibiliser et motiver nos collaborateurs fixes comme temporaires en leur garantissant notamment une information pratique en matière de sécurité.

2.6.3 Fournir un service de qualité

- Répondre aux besoins de nos clients et de nos partenaires.
- Travailler dans un souci d'amélioration constante.
- Respecter des critères de qualité évolutifs.
- Offrir et contrôler en permanence la qualité de nos services et de nos prestations.
- Respecter les exigences légales et encourager nos clients et partenaires à faire de même.
- Etablir un partenariat constructif avec les autorités communales, cantonales et fédérales.
- Collaborer avec les autres périmètres de gestion du canton.
- Assurer le rôle de centre régional d'information et de formation dans les domaines de prévention de la gestion et de la valorisation des déchets.
- Identifier et prendre en compte les nouvelles technologies relatives à la gestion des déchets.
- Sensibiliser et motiver nos collaborateurs en leur garantissant notamment une formation continue.



2.7.1 Informatique

Durant l'année 2015, les ordinateurs de l'ensemble des collaborateurs ont été changés. Le modèle choisi est plus compact et performant.

Le poste de pesage subissait des pannes informatiques. Cette situation était désagréable tant pour les clients que le personnel du pesage. Les problèmes ont été résolus en isolant le poste informatique du pesage sur un réseau informatique indépendant.

La mise à disposition du nouveau centre de compétences TriPôle a permis à COSEDEC, qui avait ses bureaux dans le bâtiment administratif de STRID, de déménager dans ce nouveau bâtiment. Ce départ a eu des conséquences sur l'organisation du réseau informatique qu'il a fallu réorganiser.

Suite à la nouvelle répartition des bureaux et le déplacement de ceux du secteur de l'exploitation, il a fallu compléter les équipements informatiques par l'acquisition de nouvelles machines de bureau.

Un renforcement de la sécurité du système informatique devenant nécessaire, tous les postes ont été équipés d'un nouveau logiciel antivirus.

2.7.2 Machines

Performance des machines en 2015:

Broyeur Terminator

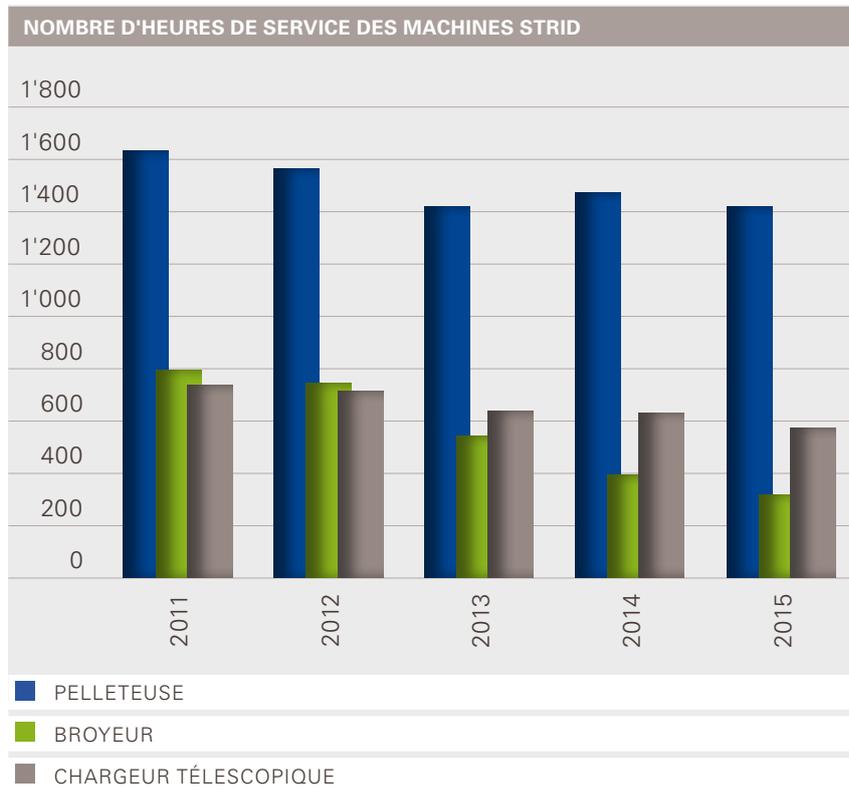
nombre d'heures: 271 h
 tonnages de bois broyé: 1'445 t
 tonnages d'encombrants broyés: 1'860 t

Pelleteuse

nombre d'heures: 1'414 h
 nombre de chargements: 1'058 semi-remorque de 90 m³
 tonnages chargés: 17'202 t

Chargeur télescopique

nombre d'heures: 570 h
 tonnages chargés: 3'251 t



Nouveau chargeur mis en service en 2015



Pelleteuse

Malgré un tonnage de déchets constant voire en augmentation, le nombre d'heures de travail des machines a diminué démontrant une meilleure gestion des stocks et du conditionnement.

Une réflexion est menée sur la réorganisation de la maintenance du parc de machines. La productivité de l'entreprise est directement liée à la disponibilité de ses équipements, il est donc vital d'en assurer le fonctionnement. La maintenance sera organisée sur trois niveaux d'intervention.

1. Préventive : entretiens courants programmés.
2. Curative : interventions effectuées en interne, une bonne gestion en amont permet d'éviter ce type d'interventions.
3. Contrats annuels avec des entreprises tierces : ces contrats annuels permettent de planifier un budget et les interventions. Ces interventions ponctuelles des entreprises permettent d'apporter un soutien au service de maintenance.

2.7.3 Bâtiments

La maintenance courante des bâtiments se fait tout au long de l'année. Néanmoins une grande partie de l'année a été occupée par les divers chantiers en cours sur le site soit : l'installation de panneaux photovoltaïques, la construction d'un nouveau bâtiment sur le site de Champs Torrens et les modifications de l'entrée de la déchèterie pour les entreprises. Ces travaux ont passablement perturbé les différents sites et seul l'entretien courant a pu se faire.

La mise en exploitation d'un nouveau bâtiment a permis au personnel de réceptionner les nouvelles installations techniques et de mettre en place un planning de maintenance répondant aux mêmes critères que la maintenance du parc de machines.

Les espaces verts font l'objet d'une attention toute particulière afin de respecter les engagements du label « Nature et Economie ». Les prairies sont « entretenues » par un troupeau de moutons mis

à disposition par M. Cornamusaz de Pomy.

Le collaborateur en charge de l'entretien des espaces verts a suivi une formation afin d'entretenir de manière raisonnée la haie d'arbustes indigènes qui borde la parcelle de Champs Torrens.



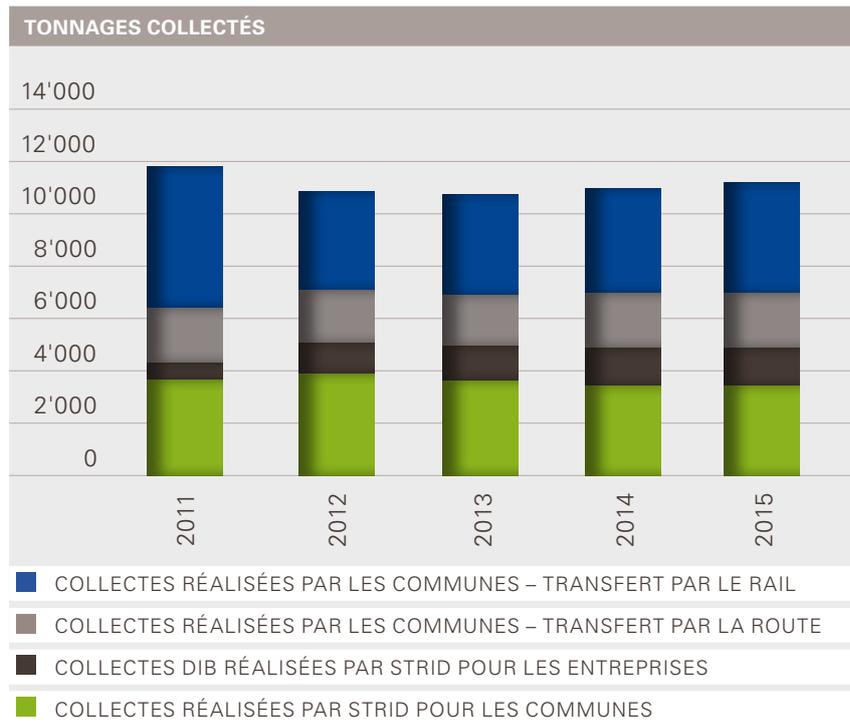
3.1.1 Porte à porte

Ordures ménagères

Les quantités collectées en porte à porte par STRID dans les communes ont très peu évolué cette année et s'inscrivent dans la continuité.

Afin de compléter sa flotte, l'entreprise TRANSVOIRIE, mandatée pour cette collecte, a mis en service durant l'année un nouveau camion de collecte. Ce deuxième camion, attendu depuis plusieurs mois, permet plus de souplesse dans l'organisation des tournées et garantit un service de qualité.

La collecte des déchets au poids dans les entreprises, DIB (déchet industriel banal) diminue pour la première fois depuis 2010. Cette baisse est due à la décision de deux clients importants de rationaliser la collecte de leur DIB au niveau national. Ce service de collecte au poids reste toujours aussi apprécié par les entreprises.

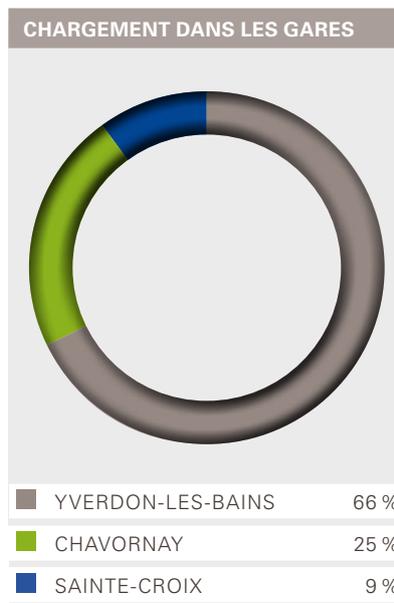


Camions de collecte des ordures ménagères

La légère augmentation de déchets collectés et transférés par le rail compense la baisse des ordures ménagères encore transférées par la route vers les UVTD (usine de valorisation thermique des déchets).

Le transfert par le rail vers l'usine de VADEC à Colombier a été abandonné en début d'année pour privilégier l'acheminement vers l'usine de TRIDEL. Ce changement a permis de réduire le tarif du transport, cette baisse a été répercutée sur le tarif aux communes.

L'acheminement des déchets incinérables vers l'UVTD (usine de valorisation thermique des déchets) de TRIDEL à Lausanne se fait essentiellement par le rail (8'516 tonnes en 2015). Le transfert route – rail se fait dans les gares d'Yverdon-les-Bains, de Chavornay et de Sainte Croix. La répartition entre les gares est la suivante :



Biodéchets et papier-carton

La collecte en porte à porte des biodéchets est proposée aux communes actionnaires avec un tarif attractif (CHF 190.-/tonne) dans le but de la favoriser. En effet, une

grande quantité de déchets organiques est encore présente dans les sacs d'ordures ménagères. Le traitement par méthanisation de cette matière permet de produire de l'énergie et de rendre la matière organique à l'agriculture. Quatre nouvelles communes ont proposé cette prestation à leurs habitants en 2015, ce qui porte à 12 communes soit 46'887 habitants qui peuvent en profiter. Malgré cette augmentation du service à la population, les quantités collectées ont légèrement diminué suite aux conditions climatiques peu favorables au développement de la végétation (moins de tailles, moins de tontes de gazon, ...).

La collecte du papier-carton, principalement réalisée dans la commune d'Yverdon-les-Bains est restée stable.



Collecte des biodéchets



Collecte du papier-carton

3.1.2 Désapprovisionnement des déchèteries

Les désapprovisionnements des déchèteries sont assurés par la camionnette STRD avec en appui, en cas de besoin, la camionnette d'Ecomanif. L'optimisation des transports est assurée avec l'utilisation de deux remorques qui permettent de diminuer le nombre de transports et de kilomètres par-

courus. Cet effort répond aux préoccupations environnementales de l'entreprise.

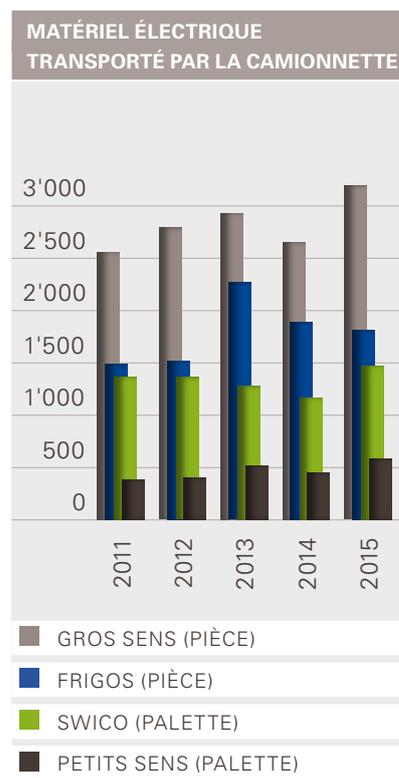
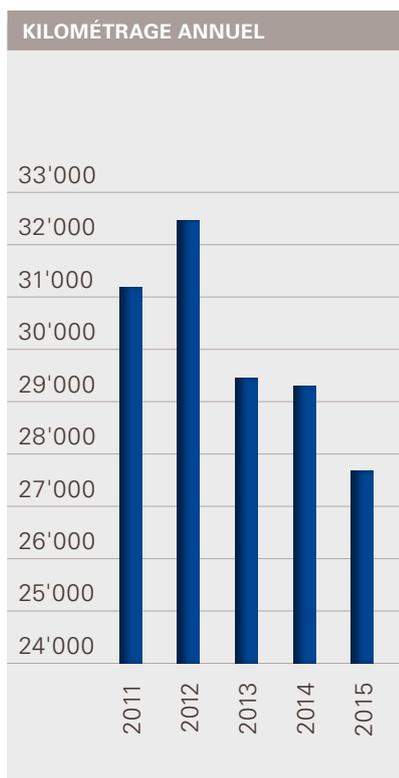
Nombre de transports effectués pour le désapprovisionnement des déchèteries: 1'202.

Distance moyenne pour le désapprovisionnement d'une déchèterie: 23.45 km.

Les tonnages d'alu – fer blanc et PET transportés sont en augmen-

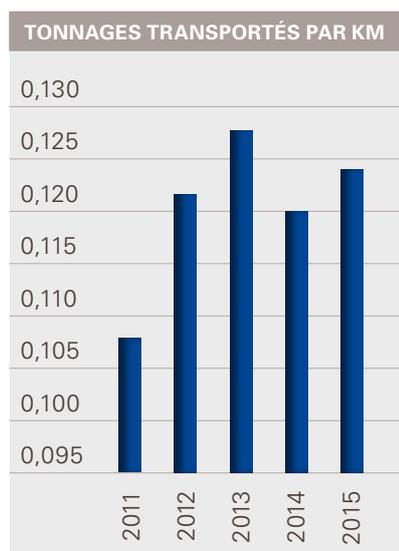
tation par rapport à 2011. Malgré cette augmentation des tonnages transportés, le nombre de kilomètres parcourus a diminué.

Ce service de désapprovisionnement des déchèteries communales est financé dans son intégralité par les taxes anticipées au recyclage des divers déchets transportés.



Désapprovisionnement des bennes

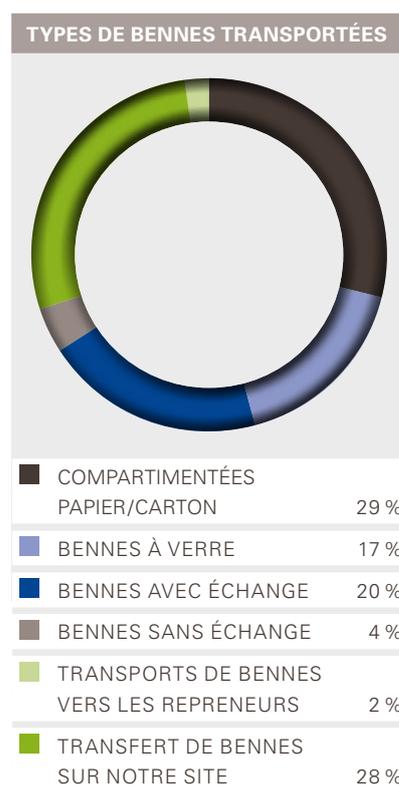
L'acquisition de bennes et le partenariat mis en place avec l'entreprise TRANSVOIRIE (anciennement AVO) permet à STRID de proposer à l'ensemble des communes actionnaires un prix unique pour le transport et l'échange de bennes. Ce système est basé sur



la solidarité entre les communes et la confiance qu'elles témoignent à leur entreprise.

Nombre de transports de bennes : 2'235
 Kilomètres parcourus : 45'912 km
 Kilomètres par transport : 20.54 km
 Tonnages transportés : 5'693 t
 Des efforts de rationalisation des transports ont permis d'augmenter les tonnages transportés par kilomètre pour revenir à un niveau semblable à 2012.

Les bennes transportées depuis les déchèteries sans échange, ce qui implique deux transports à vide, ne représentent que le 4 % des transports. L'utilisation de bennes standards permet les échanges sur les déchèteries, donc une rationalisation des transports apportant de grands avantages environnementaux. Ce type de transport s'est généralisé ces dernières années grâce à la standardisation des bennes et leur mise à disposition par STRID.



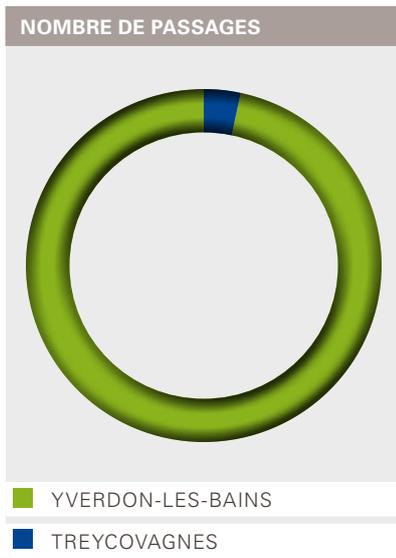
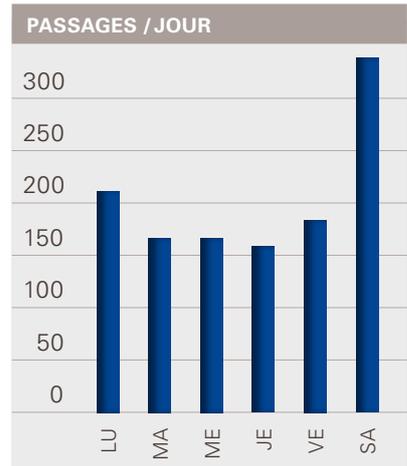
3²

Gestion des déchets

3.2.1 Déchèterie intercommunale

63'081 passages ont été enregistrés à la déchèterie intercommunale en 2015, en légère augmentation par rapport à 2014 (61'062 passages), ce qui représente environ deux passages par année et par habitant.

La fréquentation journalière de la déchèterie varie peu au cours de l'année, la moyenne annuelle se situe à 209 passages par jour. Elle varie par contre en fonction du jour de la semaine avec des pointes de fréquentation le samedi (en moyenne 342 passages) et le lundi.



Les quantités collectées à la déchèterie sont en légère augmentation par rapport à 2014.

Le système d'accès par carte limite les utilisateurs aux habitants d'Yverdon-les-Bains et Treyco-vagnes et a un effet stabilisateur sur les quantités de déchets livrés.

Lors de chaque passage, en moyenne 38 kg de déchets sont déposés à la déchèterie. Cette moyenne est stable par rapport aux autres années.

Le lundi 15 juin 2015 a eu lieu un nettoyage général de la déchèterie. Ces travaux qui nécessitent la fermeture de la déchèterie durant une journée, permettent d'offrir un lieu propre avec une prestation de qualité et dans les meilleures conditions aux usagers.

QUANTITÉS COLLECTÉES À LA DÉCHÈTERIE



Total: 2'397 tonnes

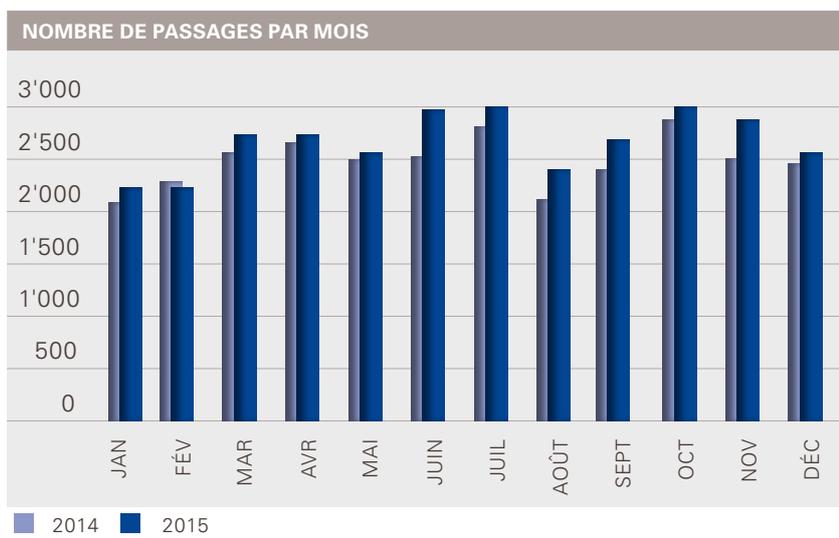
3.2.2 Déchèterie pour les professionnels

Début juin, l'activité de cette déchèterie a été quelque peu perturbée par le début des travaux d'aménagement du chemin de la Chèvre. Le bruit des machines de chantier et l'état de la chaussée

ont clairement dérangé les usagers et employés du pesage.

En octobre, afin d'offrir un accès et une sortie sécurisés de la déchèterie, un portail, une barrière – tous deux automatiques – ainsi que deux feux de circulation ont été installés. Une signalisation

au sol permet de régulariser au mieux la circulation sur la déchèterie. Ces différents travaux permettent de limiter le temps de passage de chaque usager.



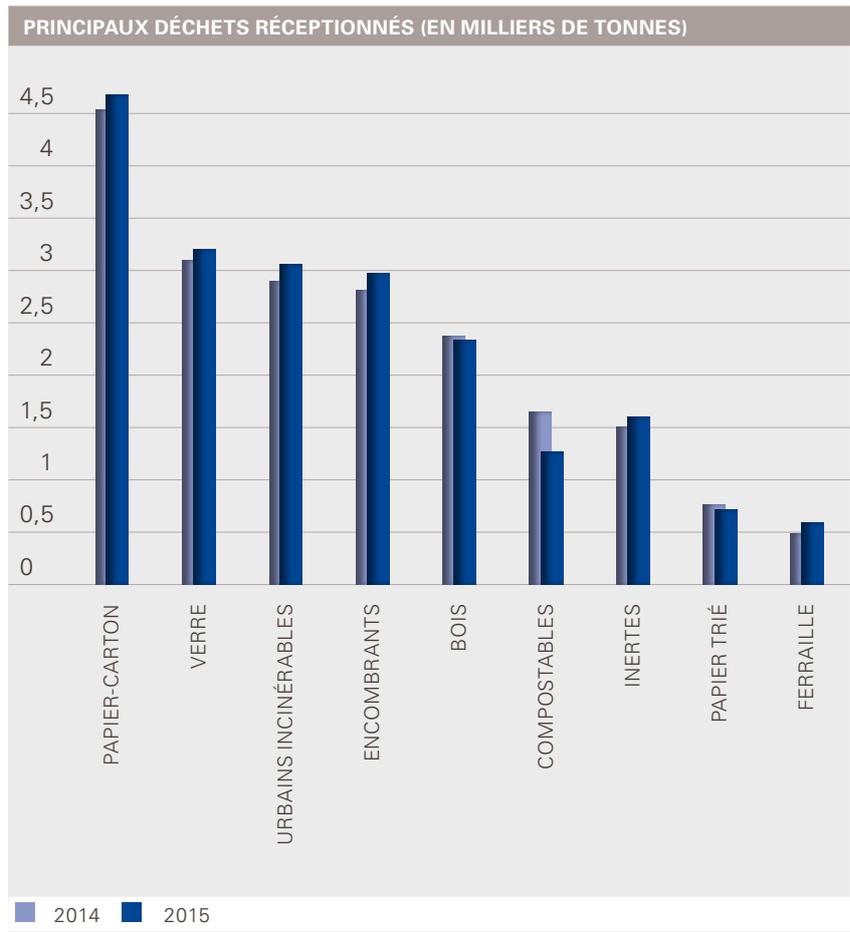
Avant les travaux



Durant les travaux

Sur les 32'047 pesages de 2015, 27'614 – soit 86 % – ont été réalisés pour des clients habituels et référencés. La fréquentation moyenne par jour est de 126 passages.

La répartition de l'affluence selon le jour de la semaine est semblable à 2014 ; les mois avec le plus de passage restant juillet et octobre. Les quantités de déchets déposés à la déchèterie sont en augmentation. Le papier-carton reste le déchet livré en plus grande quantité, suivi du verre et des déchets incinérables. La filière des déchets verts, en nette régression, a subi les effets de l'été caniculaire sur la croissance de la végétation.



Nouvel accès à la déchèterie pour les professionnels

3.3.1 Déchets incinérables

Cette catégorie de déchets comprend aussi bien les déchets ménagers, les déchets encombrants ainsi que les déchets assimilables aux déchets ménagers produits par les entreprises (DIB).

Sur la totalité des déchets incinérables gérés par STRID soit 17'130 tonnes, 6'600 tonnes ont été réceptionnés sur le site d'Yverdon-les-Bains. 45 % de ces déchets sont broyés avant d'être livrés par semi-remorque à l'usine de VADEC à Colombier.

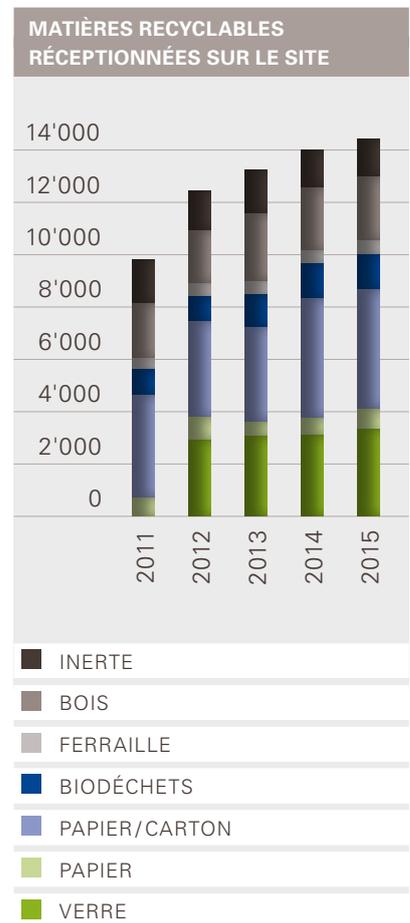
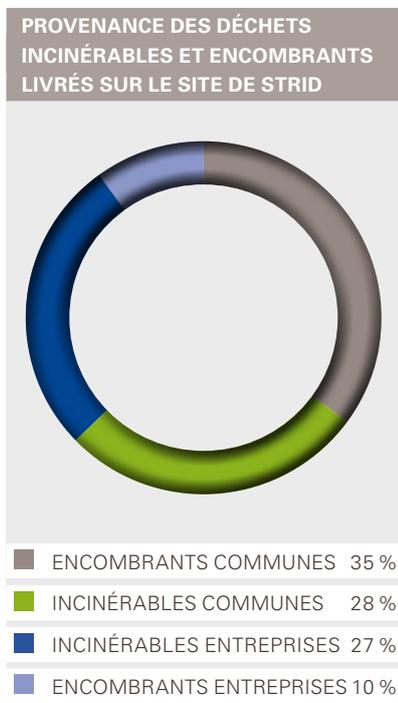
3.3.2 Gestion des boues de STEP

STRID gère également l'incinération des boues déshydratées des stations d'épuration. Ces boues sont incinérées à l'UVTD de VADEC à Colombier. Les quantités de boues incinérées sont en augmentation ces dernières années, ces augmentations suivent le développement démographique de la région.

3.3.3 Déchets recyclables

La collecte et le conditionnement des déchets recyclables représentent une activité toujours plus importante sur le site de Champs Torrens.

En 2015, ce sont 11'870 tonnes de déchets recyclables qui ont été réceptionnés ce qui impose une parfaite gestion de la logistique. L'acheminement de cette matière et des déchets incinérables vers les repreneurs et les UVTD représente 1'490 semi remorques. Ce sont en moyenne 16 tonnes de déchets qui sont chargé par voyage de semi remorque de 90 m³.



Les déchets recyclables ont été acheminés vers les recycleurs suivants :

Biodéchets 	Inertes 
Bois  	Papier 
Ferraille Ferrailleurs locaux	Papier / carton 
	Verre 

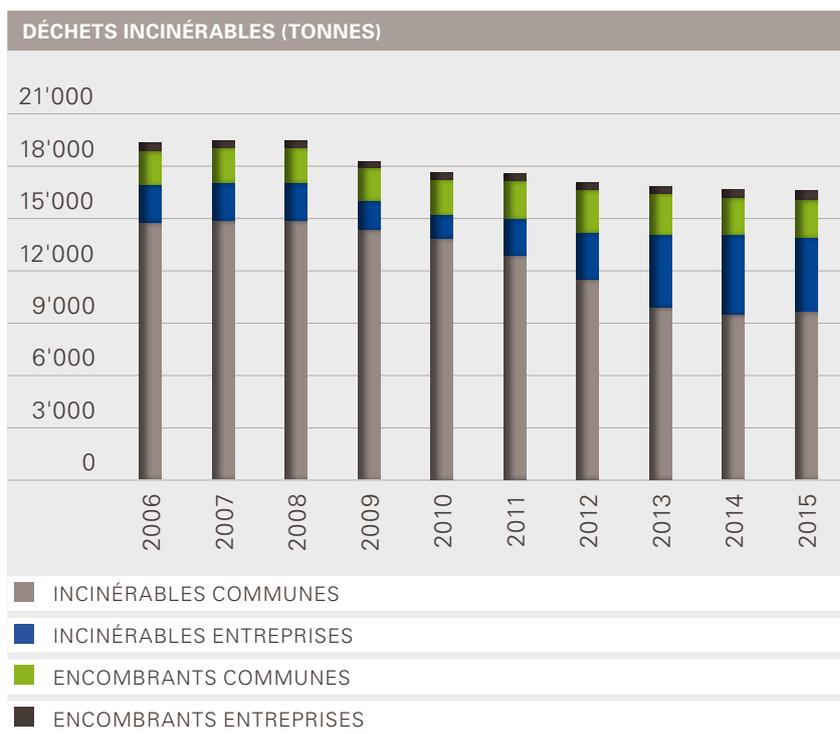


Zones d'entreposage du verre et du papier-carton

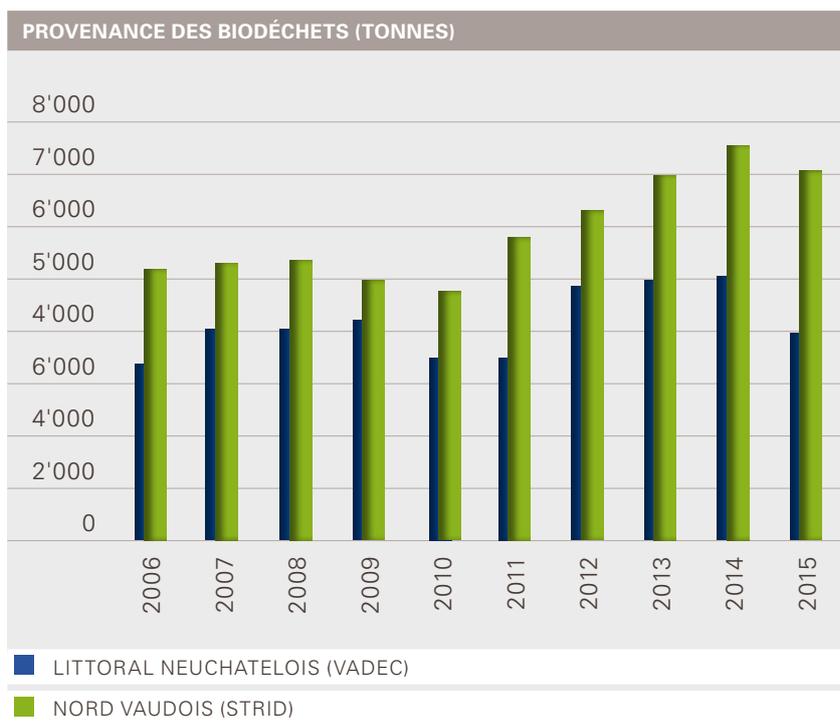
Les déchets en chiffres

Dès 2012, la quantité des ordures ménagères est stable malgré le développement démographique de la région.

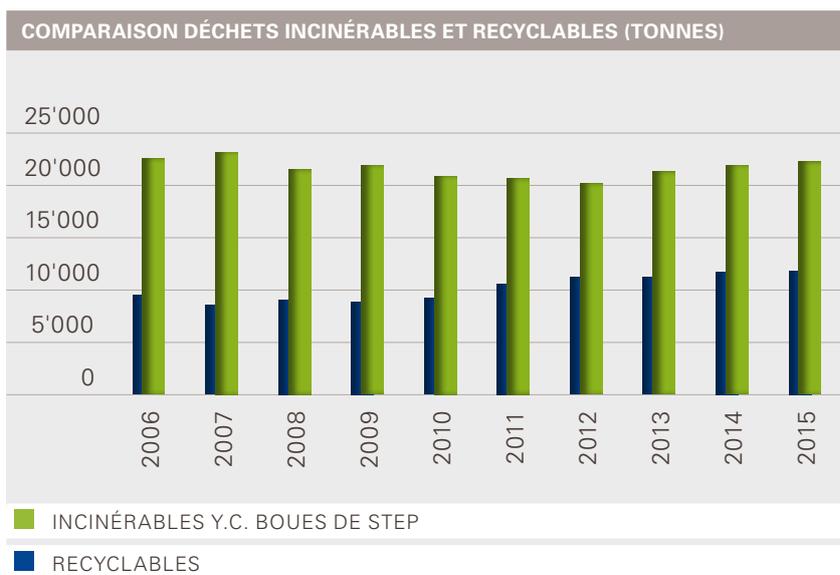
Cette situation est la conséquence de l'introduction généralisée de la taxe au sac dans le Nord vaudois.



La météo 2015 n'a pas été favorable au développement de la végétation, ce qui a engendré des répercussions directes sur la collecte des biodéchets. Ce ne sont donc pas des pertes de marché mais bien une diminution de production de matière.



La proportion entre les déchets incinérables et recyclables se stabilisent depuis trois ans.



2015 aura été marquée par une météo excellente entre mai et septembre. Ces bonnes conditions ont poussé les romands à sortir et participer à de nombreuses

manifestations. Cet engouement accompagné de la motivation des collaborateurs d'Ecomanif a permis le développement optimal de ce secteur d'activités.

4.1.1 Références 2015

Après maintenant cinq ans d'activité, la notoriété du secteur manifestations est reconnue dans toute la Suisse romande, ce qui permet de convaincre des organisateurs d'utiliser les services d'Ecomanif.

Depuis octobre 2015, Ecomanif s'occupe de l'ensemble de la logistique gobelets réutilisables pour le Lausanne Hockey Club et la salle de concerts des Docks à Lausanne. Ces clients permettent un fonctionnement de la laverie de la Fondation Bartimée toutes

les semaines en saison creuse et offre également une visibilité importante aux spectateurs provenant de toute la Suisse et donc à asseoir la notoriété d'Ecomanif.

Ecomanif a maintenu ses prestations auprès de Girones des jeunes en les convaincant de se fédérer et de regrouper le plus d'événements FVJC dans le but de diminuer leurs coûts par des baisses de tarifs.

Les Girones et autres fêtes de jeunesse ont permis en 2015 de laver plus de 250'000 gobelets, ce qui du point de vue environ-

nemental représente une économie en équivalent CO₂ de 5.5 tonnes, correspondant à plus de 22'000 km à bord d'un petit véhicule à essence.

Une dernière belle réussite est d'avoir convaincu après 4 ans de démarches la braderie de La Chaux-de-Fonds de travailler en partenariat avec Ecomanif et Eco-cup, fabricant de vaisselle réutilisable et fournisseur de STRID. Malgré des conditions météorologiques, pour une fois, peu favorables (5 à 8° C début septembre), cette première édition a permis de laver plus de 70'000 gobelets.



Vaisselle du Kit40



Gobelets du LHC et des Docks

4.1.2 Gestion de la vaisselle réutilisable

Les prestations fournies en 2015 en matière de vaisselle réutilisable sont, à la grande satisfaction d'Ecomanif, encore montées en flèche. Ce n'est pas moins de 1'867'454 pièces qui ont été lavées dans la laverie d'Yverdon-les-Bains.

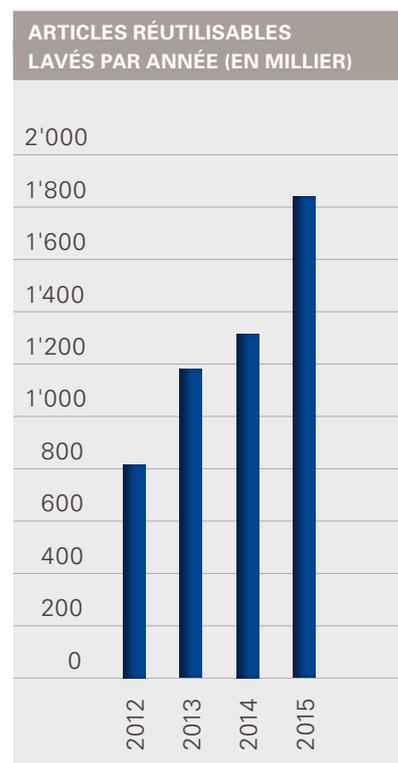
La Fondation Bartimée a lavé, pour Ecomanif, 538'025 pièces de plus qu'en 2014, soit une augmentation de plus de 40 %.

Ces résultats excellents sont dus à plusieurs paramètres que sont la rationalisation des tâches plus efficaces, le management du personnel par une responsabilisation de chaque employé, une prospection continue de nouveaux clients, une optimisation des prestations de transport et également une meilleure collaboration avec la Fondation Bartimée en charge du lavage.

Il faut relever que pour ce dernier point, c'est également une victoire et une étape de plus qui a été franchie en 2015. En effet, durant toute l'année et pour la première fois, l'équipe encadrante de la Fondation Bartimée a développé une organisation qui permette aux résidents une plus grande autonomie en tant que responsables de l'activité des lavages, de la gestion des décomptes jusqu'à la planification des jours et durées de lavage. Cette reconnaissance de leurs compétences a montré un effet sur leur motivation par des initiatives efficaces et une augmentation de leur productivité.

Au final, les résultats montrent qu'une forte adhésion en équipe de travail chez les résidents de Bartimée entraînent une prise d'autonomie valorisante, fort encourageante pour le développement de la laverie. Ecomanif ne peut que les

en féliciter et remercier les maîtres d'atelier de la Fondation Bartimée. Pour arriver à de tels résultats, le stock a dû être augmenté et la gamme de produits élargie et améliorée en qualité. L'ensemble des couverts a été renouvelé par l'acquisition d'articles de qualité nettement supérieure. A cette occasion, les cuillères ont été diversifiées par des cuillères à soupe et à café. Ecomanif a également, afin de répondre aussi bien aux petits événements qu'aux grands, développé des demi-caisses, passant de 300, 400 ou 480 pièces, à 150, 200 ou 240 pièces.



Les stocks à fin 2015 étaient de :

TYPES	
10 cl - ECO 12	31'614
20 cl - ECO 28	2'656
25-30 cl - ECO 30	132'817
30 cl - ECO 40	55'918
50 cl - ECO 60	12'730
Long-drink 25 cl	19'734
Flûtes	1'390
Verres à pieds	6'502
Carafes	13'112
Bols	2'053
Assiettes	12'172
Couverts	31'010

Le lancement du Kit40 fin 2014 a également donné satisfaction (voir rapport annuel 2014). Après 12 mois de test, plus de 120 caisses ont été louées. Ce résultat encourageant montre l'utilité d'une caisse multi-articles pour les petites fêtes privées. Ecomanif va augmenter son stock de caisses prêtes à la location pour 2016 pour répondre dans les plus brefs délais à des demandes de clients.

Comme partout, l'utilisation de vaisselle réutilisable dans le Nord vaudois est en augmentation en 2015. Néanmoins, l'augmentation est principalement due aux événements culturels de la ville d'Yverdon-les-Bains et à la météo. De nombreuses manifestations

majeures du périmètre Nord vaudois sont encore réticentes à l'utilisation de vaisselle et gobelets réutilisables. Par contre, Ecomanif constate que les petits organisateurs (jusqu'à 100 personnes maximum) demandent de plus en plus d'articles réutilisables pour la nourriture (assiettes, bols, couverts), signe que la population va vers un changement de philosophie passant du tout à usage unique à une utilisation durable du matériel. Ce constat démontre l'obligation qu'a Ecomanif de développer ses prestations dans les régions périphériques au Nord vaudois afin d'atteindre un seuil de rentabilité qui à ce jour ne serait pas possible uniquement avec les manifestations du périmètre.



4.1.3 Gestion des déchets et conseils aux organisateurs

Les prestations de location de matériel de tri continuent à être utilisées par les organisateurs d'événements du périmètre Nord vaudois. Les résultats sont stables depuis maintenant 5 ans.

La qualité du matériel mis à disposition étant très bonne, il y a peu de dégâts et donc le renouvellement est fait au coup par coup. Le stock de conteneurs à incinérables a été augmenté. Ecomanif a été confronté, à certaines périodes de l'année, à des ruptures de stock suite à de très importantes demandes pour les mêmes dates (fin juin, fin août), c'est pourquoi cette augmentation a semblé nécessaire.

Le stock disponible est de :

TYPES	
Conteneur 120/140 litres	25
Conteneur 240 litres	55
Conteneur 770/800 litres	34
Conteneur PET 140 litres*	10
Conteneur PET 360 litres*	19
Conteneur alu 140 litres*	5
Ecopoint 200 litres	24
Cendriers extérieurs	4

*Matériel prêté par Pet Recycling et Igora

Lors de la prise de commande, Ecomanif continue à conseiller les clients sur le matériel dont ils auront besoin, que ce soit en termes de quantité, en fraction qu'ils peuvent trier ou encore en les sensibilisant sur la limitation des déchets à la source.



Utilisation de la vaisselle réutilisable dans toutes les fêtes avec le Kit40

5

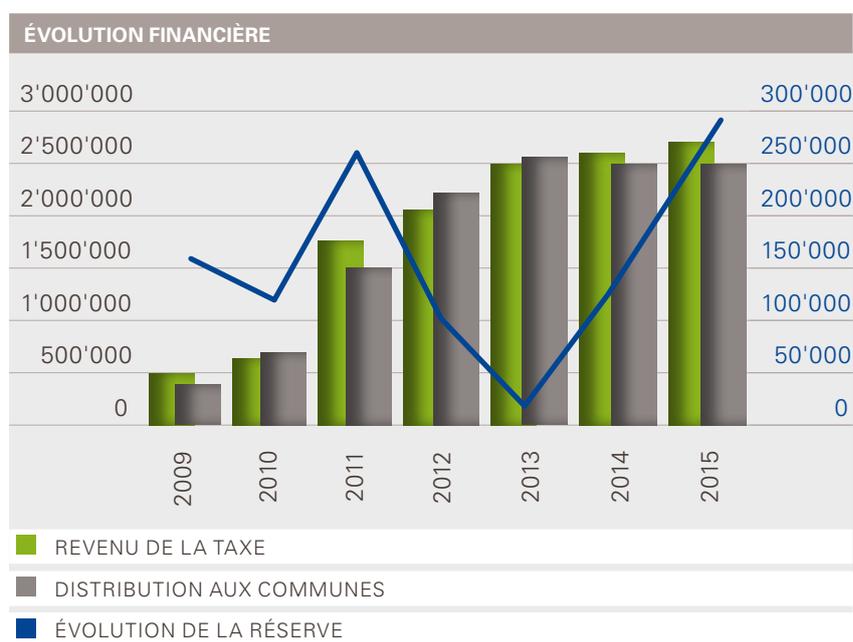
Taxe au sac régionale

5¹

Gestion financière

Durant l'année 2015, la situation de la réserve pour la taxe au sac a été rétablie et se situe au 31.12.15 à CHF 282'126.-. Cela correspond à un peu plus de 10 % du chiffre d'affaires annuel de la taxe. Cette réserve constituée par STRID représente les sacs taxés en stock aussi bien dans les commerces que chez les citoyens de la région. Afin de reconstituer cette réserve, STRID a restitué aux communes tout au long de l'année un montant de CHF 330.-/tonne. En fin d'année et sur la base du décompte annuel, un montant complémentaire de CHF 12.-/tonne a pu être rajouté à ce montant initial. Avec un montant final de CHF 342.-/tonne, la ristourne de la taxe au sac finance dans sa totalité la collecte, le transport et le traitement des déchets contenus dans le sac.

Après une dissolution trop importante de la réserve en 2013, la situation s'est rétablie après deux années d'effort.



Sacs non conformes trouvés lors des contrôles

5² Contrôle des sacs taxés

STRID a réalisé en 2015 et comme chaque année deux contrôles des sacs taxés.

Lors du premier contrôle, en mars, 92 sacs non conformes et 121 sacs « Trier c'est valoriser... » ont été trouvés. Lors du contrôle du

mois d'octobre, la quantité de sacs non conformes a passé à 26 alors qu'il y avait 44 sacs « Trier c'est valoriser... ».

Une certaine confusion entre ces sacs et ceux de STRID persiste. STRID s'efforce pourtant de com-

muniquer sur leurs différences. Peut-être faudra-t-il changer de couleur pour faciliter la différenciation.

5³ Perspectives

La loi vaudoise mise en application en septembre 2014 précise à l'art. 30a *Taxes d'élimination des déchets urbains: Les communes financent les coûts d'élimination des déchets par le biais de taxes. Le 40 % de ces coûts, au minimum, doit être financé par une taxe proportionnelle à la quantité de déchets urbains. Les communes prévoient des mesures d'accompagnement.* Cela signifie que le revenu de la taxe au sac doit couvrir au moins 40 % des charges totales des

déchets urbains. Pour les communes, la mise en place de nouvelles filières permettant de sortir des déchets du sac taxé ont comme conséquences directes une diminution du revenu de la taxe au sac et une augmentation de la taxe forfaitaire. Cet effet de vase communicant agira ainsi sur la proportion entre les revenus de ces deux types de taxe, avec le risque de ne pas atteindre les 40 % demandés par la loi. Ce problème ne pourra se résoudre qu'en diminuant les coûts

globaux de la gestion des déchets sans pour autant diminuer les prestations offertes à la population ou en mettant en place de nouvelles taxes proportionnelles sur d'autres types de déchets. Cette perspective peu agréable pourra être évitée en encourageant les citoyens à réfléchir au moment de l'achat, en retournant les emballages dans les commerces et en évitant de mettre en place des filières alibis n'ayant que peu de sens au niveau environnemental.



Sacs non conformes trouvés lors des contrôles

6 TriPôle

6¹ Bilan de la construction

Avant-projet

Après la construction de la déchèterie / ressourcerie et de la halle de transfert, STRID a mené une réflexion sur l'opportunité de compléter le site de Champs Torrens avec un centre de compétences lié aux déchets et à la préservation des ressources. Elle voyait là l'opportunité de créer, dans un environnement propice, un lieu d'échanges sur cette problématique d'avenir.

Sur cette base, le bureau d'architecture Normann Piller de Champagne a développé un avant-projet. Muni de ces premiers plans, la direction a pu sonder l'intérêt des entreprises liées à cette problématique. Outre COSEDEC déjà présente sur le site de STRID, d'autres entreprises ont montré leur intérêt, que ce soit au niveau de bureaux romands d'entreprises Suisses alémaniques (TEXAID, GETAG) que d'ateliers d'insertion professionnelle (PRO TRAVAIL,

MODE D'EMPLOI) travaillant sur le thème de la préservation de nos ressources. C'est donc avec des contrats d'intention de location que le projet a pu se concrétiser.

Appel d'offre

Soumis aux marchés publics de par sa structure juridique, STRID a publié en procédure ouverte le mandat de construction de ce nouveau bâtiment. L'appel d'offre du mandat d'entreprise totale a été publié en mai 2014 et les travaux ont été adjugés par le Conseil d'administration lors de sa séance du 16 juillet 2014 à l'entreprise Guillet Construction Générale SA.

Parallèlement à cette démarche, l'autorisation de construire a été délivrée le 30 juin 2014 par la commune d'Yverdon-les-Bains.

Construction

Le chantier a débuté en septembre 2014 pour se terminer en juin 2015. L'entreprise Guillet Construc-

tion Générale SA a mandaté des entreprises régionales pour la réalisation d'une grande partie des travaux : l'entreprise ROVERO d'Yverdon-les-Bains pour les travaux de génie civil, maçonnerie, canalisation ; l'entreprise KURT charpente d'Orbe pour tous les travaux de charpente et structure bois ; l'entreprise VO Energies de Vallorbe pour l'installation électrique et informatique.

Le projet a été réalisé dans un souci de préservation de nos ressources. Des matériaux issus du recyclage ont été utilisés dans toutes les situations où cela était techniquement possible. L'ensemble du premier étage a été construit en structure bois issu de la production indigène, des appareils de deuxième main ont été installés dans les sanitaires et le carrelage utilisé provenait des fins de série.



Gestion financière

La maîtrise des coûts a été un souci permanent durant toute la durée du chantier. Cette maîtrise a débuté avec l'établissement du cahier des charges et s'est poursuivie jusqu'au jour de l'inauguration. STRID a été épaulée dans cette tâche par le bureau Fragnière Partenaires de Gland qui a fonctionné comme bureau d'appui au maître d'ouvrage (BAMO).

OUVRAGE	COÛT FINAL TTC	BUDGET
Etudes avant-projet – appel d'offre – suivi et mise à l'enquête	CHF 189'927.–	CHF 176'200.–
Taxes de raccordement	CHF 80'840.–	CHF 108'000.–
Contrat entreprise totale	CHF 4'342'958.–	CHF 4'265'000.–
Travaux d'aménagement et mobilier	CHF 330'085.–	CHF 520'000.–
Montant total	CHF 4'943'810.–	CHF 5'069'200.–



6² Etat des locations

L'ensemble du bâtiment est proposé à la location, de préférence à des entreprises liées à la préservation des ressources et la gestion des déchets. La mise à l'enquête du projet a été faite lorsqu'au minimum la surface totale du rez-de-chaussée était promise à la location. A l'inauguration du bâtiment, baptisé TRIPÔLE, près du 80 % des surfaces étaient louées. Les locaux sont complétés par un espace incubateur, géré en collaboration avec le technopôle TecOrbe et réservé à des jeunes entreprises travaillant dans des projets en rapport avec la thématique du centre de compétences.

Deux salles de conférences complètent l'offre. La proximité de l'autoroute et des transports publics sont des atouts importants pour l'organisation de séances au cœur de la Suisse romande.

ENTREPRISES	ACTIVITÉS	LOCAUX ET SURFACES
Pro Maison	Réinsertion professionnelle Vente de matériel de construction	Magasin de 2 ^e main de 293.50 m ²
Pro Snack	Réinsertion professionnelle Gestion d'une cafétéria	Cafétéria de 197.40 m ²
Mode d'emploi	Réinsertion professionnelle Démontage d'appareils électroniques et informatiques	Atelier de 198.00 m ²
COSEDEC	Sensibilisation et prévention à la gestion des déchets et préservation des ressources	Bureau de 150.90 m ²
TEXAID	Gestion de la collecte des textiles – antenne romande	Bureau de 50.30 m ²
GETAG	Bureau d'étude et vente de systèmes de collecte – antenne romande	Bureau de 50.30 m ²



Entreprises locataires



Salle de conférence

6³ Perspectives

Après quelques mois d'exploitation les premières constatations sont les suivantes :

L'offre doit correspondre à la demande, de plus en plus d'entreprises désirent pouvoir bénéficier d'un espace de travail partagé. Pour cette raison, un espace de 50 m² de co-travail sera aménagé. Il réunira six places de travail qui seront proposées à la location individuellement.

La liste des entreprises sera complétée par l'établissement d'un bureau d'ingénieurs spécialisé dans les questions de gestion des déchets et des ressources, le bureau CSC Déchets SA. La venue de ce locataire ajoutera des nouvelles compétences à celles déjà présentes sur le site.

Afin de pouvoir proposer une prestation complète aux organisateurs d'événements, les propositions de

location de la salle de conférences seront renforcées avec une amélioration du service traiteur.

Ce nouveau centre de compétences doit rapidement devenir un endroit de rencontres et d'innovation et répondre à son slogan SENSIBILISATION – INNOVATION – VALORISATION.



Centrale photovoltaïque

Avant projet

Avec la construction de nouveaux bâtiments sur le site de Champs Torrens, STRID a mené une réflexion sur les possibilités de valoriser ces nouvelles toitures ainsi que les existantes. Une étude, menée par le bureau Planair à Yverdon-les-Bains, a permis de définir quelles toitures étaient utilisables et quelle type d'énergie, thermique ou solaire, était possible de produire. Les conclusions de cette étude ont permis de relever les points suivants :

- les diverses orientations des toitures sont intéressantes et complémentaires
- le potentiel énergétique photovoltaïque est intéressant
- la production d'énergie thermique n'est pas rentable.

Genèse du projet

Sur la base des conclusions de cette étude, le Conseil d'administration de STRID a décidé de poursuivre le projet dans les conditions suivantes : STRID n'a pas les compétences pour gérer une centrale photovoltaïque de cette importance mais doit rester partenaire du projet, la collaboration avec un producteur d'énergie étant la piste privilégiée. Des contacts ont été pris avec le Service des Energies de la ville d'Yverdon-les-Bains qui rapidement a répondu positivement à la demande. Sur cette base, une convention de collaboration a été signée entre les deux parties, chacun des partenaires devenant propriétaire à 50 % de l'installation.

Construction

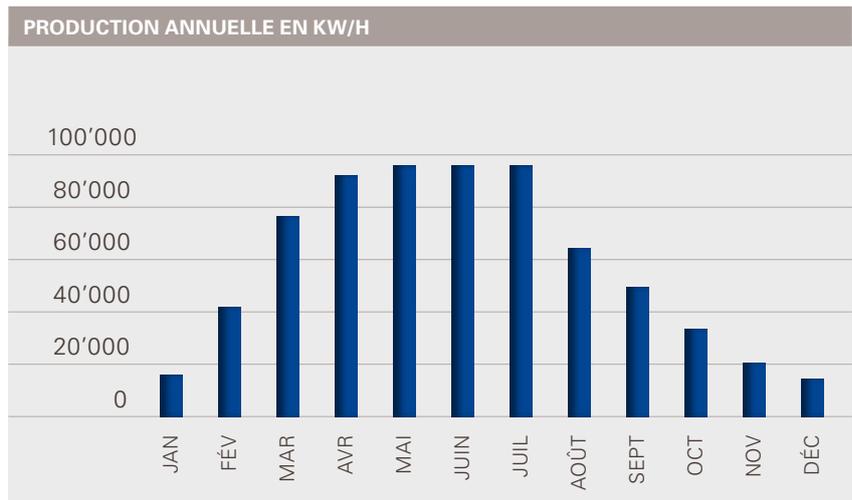
Le chantier a été suivi par le Service des Energies, l'installation a été réalisée par l'entreprise Solstis de Lausanne. Un tour de force a été réalisé, afin de pouvoir bénéficier des conditions 2014 de la RPC (rétribution à prix coûtant), la condition étant une mise en service complète de l'installation avant le 31 mars 2015. La pose de la charpente et de la toiture du nouveau bâtiment a débuté au début du mois de février, les délais furent donc très courts pour que tout soit en place au 31 mars. Cette réussite est due à l'efficacité des entreprises et à la bonne coordination entre les différents chantiers. L'inauguration de la centrale photovoltaïque s'est déroulée sous un soleil radieux le 17 juin en présence des autorités communales d'Yverdon-les-Bains et des représentants des actionnaires de STRID.



7²

Production solaire

La première mise en service (toiture de la halle des Petits-Champs) a pu se faire en janvier 2015, les autres mises en service ont suivi, la dernière se faisant le 31 mars 2015 sur le bâtiment TriPôle.



Boucllement au 31.12.15

STRID SA

Bilan – Actifs

	31.12.2015 CHF	31.12.2014 CHF	Delta CHF
Actif circulant	4'202'117.61	3'910'362.84	291'754.77
Trésorerie	1'248'600.70	1'220'109.22	28'491.48
Caisse	18'809.10	13'259.65	5'549.45
Banque et PostFinance	1'229'791.60	1'206'849.57	22'942.03
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	2'914'278.79	2'506'363.01	407'915.78
Envers des tiers	1'114'045.79	1'022'683.31	91'362.48
Envers des actionnaires et des proches	1'796'269.15	1'437'689.60	358'579.55
Créanciers momentanément débiteurs	83'963.85	125'990.10	-42'026.25
Correction de valeur sur créances ou du croire	-80'000.00	-80'000.00	0.00
Autres créances à court terme	817.26	74'749.93	-73'932.67
Créances résultant de la TVA	0.00	73'550.13	-73'550.13
Impôt anticipé à récupérer	547.21	1'199.80	-652.59
Créances à court terme envers les assurances sociales	270.05	0.00	270.05
Stocks	4'178.08	61'795.58	-57'617.50
Stock sacs taxés	928.08	2'073.58	-1'145.50
Stock matériel déchèterie	3'250.00	9'722.00	-6'472.00
Stock matériel manifestation	0.00	50'000.00	-50'000.00
Actif de régularisation	34'242.78	47'345.10	-13'102.32
Charges constatées d'avance	17'242.78	15'730.25	1'512.53
Produits à recevoir	17'000.00	31'614.85	-14'614.85
Actif immobilisé	15'462'726.32	12'461'119.18	3'001'607.14
Immobilisations financières	1'760'000.00	1'760'000.00	0.00
Titres VADEC	200'000.00	200'000.00	0.00
Titres TRIDEL	1'540'000.00	1'540'000.00	0.00
Titres COSEDEC	20'000.00	20'000.00	0.00
Immobilisations corporelles meubles	364'250.00	288'500.00	75'750.00
Machines et véhicules	147'200.00	107'300.00	39'900.00
Equipement bennes	62'000.00	57'000.00	5'000.00
Installation de pesage	71'000.00	104'000.00	-33'000.00
Mobilier de bureau	7'500.00	0.00	7'500.00
Mobilier TriPôle	25'000.00	0.00	25'000.00
Infrastructure informatique	5'000.00	15'800.00	-10'800.00
Matériel Ecovaiselle	46'550.00	4'400.00	42'150.00
Immobilisations corporelles immeubles	13'338'476.32	10'402'619.18	2'935'857.14
Installation photovoltaïque	520'000.00	0.00	520'000.00
Bâtiment d'exploitation Petits-Champs	803'000.00	775'000.00	28'000.00
Particip. aux frais d'aménagement des accès	26'000.00	30'000.00	-4'000.00
Terrain de Champs Torrens	1'203'476.32	1'203'476.32	0.00
Déchèterie / ressourcerie et halle de transfert	4'680'000.00	4'847'000.00	-167'000.00
Bâtiment administratif et déchetterie	544'000.00	600'000.00	-56'000.00
TriPôle	4'562'000.00	1'947'142.86	2'614'857.14
Terrain des Petits-Champs	1'000'000.00	1'000'000.00	0.00
Immobilisations incorporelles	0.00	10'000.00	-10'000.00
Ecovaiselle	0.00	10'000.00	-10'000.00
Total des actifs	19'664'843.93	16'371'482.02	3'293'361.91

STRID SA

Bilan – Passifs

	31.12.2015 CHF	31.12.2014 CHF	Delta CHF
Capitaux étrangers	12'286'778.64	9'042'178.58	3'244'600.06
CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME	3'092'207.02	2'905'543.25	186'663.77
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	2'421'599.88	2'501'716.13	-80'116.25
Envers des tiers	635'188.38	887'402.32	-252'213.94
Envers des actionnaires et des proches	1'779'287.50	1'578'511.10	200'776.40
Débiteurs momentanément créanciers	7'124.00	35'802.71	-28'678.71
Autres dettes à court terme	111'704.72	63'832.60	47'872.12
Dettes résultant de la TVA	33'928.97	0.00	33'928.97
Autres dettes à court terme relatives aux charges salariales	77'775.75	63'832.60	13'943.15
Passifs de régularisation	558'902.42	339'994.52	218'907.90
Produits constatés d'avance	285'439.92	268'994.52	16'445.40
Charges à payer	273'462.50	71'000.00	202'462.50
CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME	9'194'571.62	6'136'635.33	3'057'936.29
Dettes à long terme portant intérêts	6'834'283.10	3'892'843.85	2'941'439.25
BCV - construction -int. 2.7 % - éch. 2021	3'000'000.00	3'200'000.00	-200'000.00
BCV - construction -int. 1.95 % - éch. 2023	3'834'283.10	692'843.85	3'141'439.25
Provisions	1'225'288.52	1'025'791.48	199'497.04
Provision pour traitement de déchets	250'000.00	250'000.00	0.00
Provision « Régulation Info-déchets »	209'900.96	215'537.60	-5'636.64
Provision « Régulation taxe au sac »	282'125.99	126'536.06	155'589.93
Provision déchèterie / ressourcerie	33'836.50	13'717.82	20'118.68
Provision construction	349'425.07	420'000.00	-70'574.93
Provision traitement déchets - TCNA	100'000.00	0.00	100'000.00
Subventions	1'135'000.00	1'218'000.00	-83'000.00
Subventions déchèterie	833'000.00	894'000.00	-61'000.00
Subvention halle de transfert	302'000.00	324'000.00	-22'000.00
Capitaux propres	7'378'065.29	7'329'303.44	48'761.85
Capital-actions	7'000'000.00	7'000'000.00	0.00
Capital-actions	7'000'000.00	7'000'000.00	0.00
Réserve légale issue du bénéfice	27'150.00	25'600.00	1'550.00
Réserve légale issue du bénéfice	27'150.00	25'600.00	1'550.00
Bénéfice ou perte résultant du bilan	464'315.29	417'103.44	47'211.85
Bénéfice reporté	415'553.44	386'065.11	29'488.33
Bénéfice de l'exercice	48'761.85	31'038.33	17'723.52
Propres parts du capital	-113'400.00	-113'400.00	0.00
Total des passifs	19'664'843.93	16'371'482.02	3'293'361.91

STRID SA

Comptes de résultat – activité 1: Gestion des déchets

Produits	2015 CHF	2014 CHF	Budget 2015 CHF
3-Produits nets des ventes de biens et de prestations de services	9'704'202.19	9'886'508.39	9'091'485.00
Déchets incinérables	5'677'540.08	5'709'999.35	5'514'705.00 ¹
Déchets recyclables	3'796'725.50	3'941'693.61	3'355'180.00 ²
Prestations déchets	226'513.21	232'158.73	212'600.00
Déduction sur chiffre d'affaire	-7'942.04	-13'905.74	9'000.00
Recette diverses	11'365.44	16'562.44	0.00
Charges	2015 CHF	2014 CHF	Budget 2015 CHF
4-Charges directes	7'708'665.59	7'826'142.34	7'246'458.72
Traitement et transports déchets incinérables	4'922'499.00	5'003'046.40	4'779'300.00
Traitement et transports déchets recyclables	2'641'275.30	2'652'794.66	2'295'964.55
Prestations déchets	144'891.29	170'301.28	171'194.17
5-Charges salariales	1'162'299.64	1'064'064.69	1'036'000.00
Salaires et charges sociales	1'162'299.64	1'064'064.69	1'036'000.00
6-Autres charges	763'905.65	865'287.57	769'685.00
Bâtiments	55'239.85	57'049.35	60'000.00
Installations fixes	92'835.86	172'844.87	154'400.00
Véhicules	38'373.12	44'076.08	30'980.00
Assurances choses-taxe et autorisations	15'901.05	15'518.52	17'300.00
Energie	20'211.53	17'647.45	21'500.00
Charges administratives et informatiques	112'302.19	123'427.00	94'590.00
Charges de communication et publicité	0.00	0.00	0.00
Autres charges d'exploitation	4'259.33	13'725.10	15'500.00
Amortissements et réserves	322'075.82	427'182.51	372'715.00
Amortissement subvention	-22'000.00	-22'000.00	-22'000.00
Variation des réserves	100'000.00	0.00	0.00
Charges financières	24'706.90	15'816.69	24'700.00
Résultat activité 1: Gestion des déchets	69'331.31	131'013.79	39'341.28

1 Diminution du chiffre d'affaire suite à la baisse du tarif de collecte, transport et traitement des ordures ménagères transportées par le rail

2 Diminution du chiffre d'affaire suite à la baisse de quantité de déchets organiques due à la météo (année 2015 particulièrement sèche)

STRID SA

Comptes de résultat – activité 2: Gestion de la déchèterie intercommunale

Produits	2015	2014	Budget 2015
	CHF	CHF	CHF
3-Produits nets des ventes de biens et de prestations de services	425'335.47	432'388.44	416'415.00
Forfait déchèterie Champs Torrens	347'353.51	347'334.96	347'315.00
Gestion des cartes d'accès	17'881.54	16'580.91	12'000.00
Loyers à des tiers	60'100.42	68'472.57	57'100.00 ¹
Charges			
	2015	2014	Budget 2015
	CHF	CHF	CHF
4-Charges directes	15'146.00	14'048.00	10'000.00
Gestion des cartes d'accès	15'146.00	14'048.00	10'000.00
5-Charges salariales	205'973.10	197'795.67	202'610.00
Salaires et charges sociales	205'973.10	197'795.67	202'610.00
6-Autres charges	204'216.37	220'544.77	203'805.00
Bâtiments	14'087.21	15'356.23	15'000.00
Installations fixes	12'659.44	23'569.75	15'200.00
Véhicules	0.00	0.00	0.00
Assurances choses, taxes et autorisations	8'708.55	8'944.33	9'900.00
Energie	13'674.44	9'198.35	14'200.00
Charges administratives et informatiques	3'218.96	3'152.62	1'010.00
Charges de communication et publicité	0.00	0.00	0.00
Autres charges d'exploitation	0.00	0.00	0.00
Amortissements	128'946.30	129'000.00	129'000.00
Amortissement subvention	-61'000.00	-61'000.00	-61'000.00
Variation des réserves	20'118.68	13'203.70	16'495.00
Charges financières	63'802.80	79'119.79	64'000.00
Résultat activité 2: Gestion de la déchèterie	0.00	0.00	0.00

1 Diminution des revenus de location suite à la suppression de places de parc durant le chantier TriPôle

STRID SA

Comptes de résultat – activité 3 : Communication

Produits	2015	2014	Budget 2015
	CHF	CHF	CHF
3 – Produits nets des ventes de biens et de prestations de services	177'944.11	193'215.18	177'000.00
Communication	177'944.11	193'215.18	177'000.00
Charges	2015	2014	Budget 2015
	CHF	CHF	CHF
4 – Charges directes	295.00	3'052.34	0.00
Communication	295.00	3'052.34	0.00
5 – Charges salariales	112'728.95	106'146.43	92'000.00
Salaires et charges sociales	112'728.95	106'146.43	92'000.00
6 – Autres charges	164'920.16	184'016.41	85'000.00
Bâtiments	0.00	0.00	0.00
Installations fixes	248.14	282.70	0.00
Véhicules	0.00	0.00	0.00
Assurances choses, taxes et autorisations	0.00	0.00	0.00
Energie	0.00	0.00	0.00
Charges administratives et informatiques	23'534.90	22'470.05	42'600.00
Charges de communication et publicité	142'877.54	131'561.58	129'500.00
Autres charges d'exploitation	3'896.23	13'725.10	14'000.00
Amortissements	0.00	0.00	0.00
Variation des réserves	-5'636.64	15'976.98	-101'100.00 ¹
Charges financières	0.00	0.00	0.00
Résultat activité 3 : Communication	-100'000.00	-100'000.00	0.00

1 Les bons résultats des autres secteurs permettent de ne pas dissoudre la réserve communication comme prévu au budget

Proposition

Proposition charges communication aux communes pour 2016	Budget 2016	2015
Charges communication	-300'000.00	-277'944.11
Produits communication hors facturation communes	25'000.00	25'800.00
Produits facturation communes (50 % de CHF 300'000.-)	150'000.00	152'144.11
Variation de la réserve	125'000.00	0.00
Résultat	0.00	-100'000.00

STRID SA

Comptes de résultat – activité 4 : Gestion des manifestations – ecomanif

Produits	2015 CHF	2014 CHF	Budget 2015 CHF
3-Produits nets des ventes de biens et de prestations de services	377'644.00	283'758.56	287'135.00 ¹
Gestion des manifestations	377'644.00	283'758.56	287'135.00
Charges	2015 CHF	2014 CHF	2015 CHF
4-Charges directes	149'762.90	157'813.68	138'928.00
Gestion des manifestations	149'762.90	157'813.68	138'928.00
5-Charges salariales	103'484.69	94'137.02	107'737.00
Salaires et charges sociales	103'484.69	94'137.02	107'737.00
6-Autres charges	85'418.69	24'495.12	30'905.00
Bâtiments	3'180.00	1'590.00	0.00
Installations fixes	0.00	0.00	400.00
Véhicules	10'791.12	6'804.00	10'900.00
Assurances choses-taxe et autorisations	0.00	0.00	0.00
Energie	0.00	0.00	0.00
Charges administratives et informatiques	1'447.02	1'699.76	6'200.00
Charges de communication et publicité	0.00	0.00	0.00
Autres charges d'exploitation	0.00	0.00	0.00
Amortissements	70'000.55	14'401.36	13'405.00 ²
Variation des réserves	0.00	0.00	0.00
Charges financières	0.00	0.00	0.00
Résultat activité 4 : Gestion des manifestations	38'977.72	7'312.74	9'565.00

1 Progression importante du chiffre d'affaire (+ 33 %) notamment dû à l'intégration des clients de l'association Ecovaiselle

2 Modification du système d'amortissement pour la vaisselle, celle-ci est, depuis cet exercice, amortie sur 2 ans

STRID SA

Comptes de résultat – activité 5 : Gestion taxe au sac

Produits	2015 CHF	2014 CHF	Budget 2015 CHF
3–Produits nets des ventes de biens et de prestations de services	2'685'331.42	2'605'992.61	2'500'000.00
Produits taxe au sac	2'685'331.42	2'605'992.61	2'500'000.00
Charges	2015 CHF	2014 CHF	Budget 2015 CHF
4–Charges directes	2'505'483.88	2'477'955.57	2'450'000.00
Rétrocession taxe au sac	2'505'483.88	2'477'955.57	2'450'000.00
5–Charges salariales	22'043.04	21'846.44	35'802.00
Salaires et charges sociales	22'043.04	21'846.44	35'802.00
6–Autres charges	157'804.50	106'190.60	14'198.00
Bâtiments	0.00	0.00	0.00
Installations fixes	0.00	0.00	0.00
Véhicules	915.46	1'343.17	620.00
Assurances choses-taxe et autorisations	0.00	0.00	0.00
Energie	0.00	0.00	0.00
Charges administratives et informatiques	1'299.11	1'349.94	10'100.00
Charges de communication et publicité	0.00	0.00	0.00
Autres charges d'exploitation	0.00	0.00	0.00
Amortissements	0.00	0.00	0.00
Variation des réserves	155'589.93	103'497.49	3'478.00
Charges financières	0.00	0.00	0.00
Résultat activité 5: Gestion taxe au sac	0.00	0.00	0.00

STRID SA

Comptes de résultat – activité 6 : Gestion TriPôle

Produits	2015 CHF
3-Produits nets des ventes de biens et de prestations de services	73'990.06¹
Loyers à des tiers	69'440.06
Charges locataires	4'550.00
Charges	2015 CHF
4-Charges directes	2'181.80
Charges location des salles	2'181.80
5-Charges salariales	15'620.50
Salaires et charges sociales	15'620.50
6-Autres charges	56'187.76
Bâtiments	6'864.66
Installations fixes	0.00
Véhicules	0.00
Assurances choses-taxe et autorisations	2'741.40
Energie	7'849.20
Charges administratives et informatiques	0.00
Charges de communication et publicité	64'497.06
Autres charges d'exploitation	0.00
Amortissements	12'517.59
Variation des réserves	-70'574.93 ²
Charges financières	32'292.78
Résultat activité 6: Gestion TriPôle	0.00

1 Loyers depuis le 1^{er} juillet 2015

2 La dissolution de la réserve construction permet d'équilibrer ce secteur d'activité

STRID SA

Comptes de résultat – activité 7 : Gestion installation photovoltaïque

Produits	2015 CHF
3–Produits nets des ventes de biens et de prestations de services	57'348.88
Production d'électricité	57'348.88
Charges	2015 CHF
4–Charges directes	0.00
5–Charges salariales	0.00
Salaires et charges sociales	0.00
6–Autres charges	31'107.61
Bâtiments	0.00
Installations fixes	0.00
Véhicules	0.00
Assurances choses-taxe et autorisations	0.00
Energie	0.00
Charges administratives et informatiques	0.00
Charges de communication et publicité	0.00
Autres charges d'exploitation	0.00
Amortissements	27'519.52
Variation des réserves	0.00
Charges financières	3'588.09
Résultat d'activité 7: Installation photovoltaïque	26'241.27

STRID SA
Consolidation

	2015 Produits CHF	2015 Charges CHF	2014 Produits CHF	2014 Charges CHF
Activité 1 – Gestion des déchets	9'704'202.19	9'634'870.88	9'886'508.39	9'755'494.60
Activité 2 – Gestion de la déchèterie intercommunale	425'335.47	425'335.47	432'388.44	432'388.44
Activité 3 – Communication	177'944.11	277'944.11	193'215.18	293'215.18
Activité 4 – Gestion des manifestations – ecomanif	377'644.00	338'666.28	283'758.56	276'445.82
Activité 5 – Gestion taxe au sac	2'685'331.42	2'685'331.42	2'605'992.61	2'605'992.61
Activité 6 – Gestion TriPôle	73'990.06	73'990.06		
Activité 7 – Gestion installation photovoltaïque	57'348.88	31'107.61		
Résultat d'exploitation avant impôts	34'550.30		38'326.53	
Résultat exceptionnel, unique ou hors période	21'281.50	0.00		
Impôts directs		7'069.95		7'288.20
Résultat de l'exercice	48'761.85		31'038.33	

Annexe aux comptes annuels arrêtés au 31 décembre

(avec comparatif au 31 décembre 2014 et exprimée en CHF)

Information sur l'entreprise

STRID SA, à Yverdon-les-Bains, est une société anonyme régie par les articles 620 et suivants du Code des obligations. Son but est la collecte, le transport, le tri, la valorisation, le recyclage, le traitement ou l'incinération des déchets urbains.

Principes comptables appliqués

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux principes comptables du droit suisse, en particulier les articles sur la tenue de la comptabilité commerciale et de la présentation des comptes (CO art. 957 à 962).

Les présents comptes annuels constituent la première application du nouveau droit comptable. La présentation des chiffres de l'exercice précédent a été adaptée dans la mesure du possible. La comparabilité est cependant limitée.

	2015	2014
1 Moyenne annuelle des emplois à plein temps		
La moyenne annuelle des emplois à plein temps s'élève à	17.1	15.8
2 Actions propres		
La société détient au 31 décembre 2015 1.62 % de son capital-actions, soit 15 actions nominatives de CHF 2'100.00 et 117 actions nominatives de CHF 700.00 (31.12.14: 15 actions nominatives de CHF 2'100.00 et 117 actions nominatives de CHF 700.00)	113'400.00	113'400.00
3 Dettes envers des institutions de prévoyance professionnelle		
Montant des dettes envers des institutions de prévoyance professionnelle	41'504.75	37'042.95
4 Explications concernant les postes exceptionnels, uniques ou hors périodes du compte de résultat		
Assurance collective maladie, participation au bénéfice pour la période du 01.01.2012 au 31.12.2014	21'281.50	0.00
Bénéfice sur vente d'un actif d'exploitation	42'000.00	0.00
Remploi	-42'000.00	0.00
	21'281.50	0.00
5 Autres indications prévues par la loi		
Il n'y a pas d'autres informations prévues par la loi.		

Proposition

Proposition concernant l'emploi du bénéfice	2015	2014
Résultat au bilan		
Bénéfice reporté	415'553.44	386'065.11
Bénéfice de l'exercice	48'761.85	31'038.33
	464'315.29	417'103.44
Proposition du Conseil d'administration		
Attribution à la réserve générale	2'450.00	1'550.00
Report à nouveau	461'865.29	415'553.44
	464'315.29	417'103.44



FIDUCIAIRE,
ANALYSE ET CONTRÔLE
DE GESTION SA

Expert - réviseur agréé

39, rue de Neuchâtel
Case postale 607
1401 Yverdon-les-Bains
Tél. 024 424 15 50
Fax 024 424 15 69
info@fidaceb.ch
www.fidaceb.ch

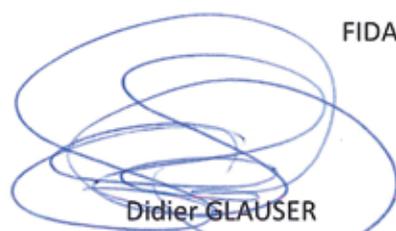
**RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION
SUR LE CONTRÔLE RESTREINT POUR L'EXERCICE 2015
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES
DE STRID SA, À YVERDON-LES-BAINS**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, comptes de résultat par activité et annexe) de STRID SA pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil d'administration alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ainsi que la proposition concernant l'emploi du bénéfice ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.


Didier GLAUSER
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

FIDACEB SA


Mathieu RICHARDET
Expert-réviseur agréé

Yverdon-les-Bains, le 2 mai 2016

Annexes : Comptes annuels comprenant :

- bilan
- comptes de résultat par activité
- annexe
- proposition relative à l'emploi du résultat au bilan

1993	mars	Création de STRID SA; l'assemblée constitutive regroupe 66 actionnaires
	octobre	Démontage de la cheminée de l'ancienne usine d'incinération
1994	janvier	STRID SA collabore avec SAIOD SA. Colombier incinère – Chavornay composte
	février	Installation du broyeur pour encombrants incinérables
	avril	Collecte porte-à-porte hebdomadaire des déchets verts à Yverdon-les-Bains
	juin	Ouverture de la première déchèterie à Mutrux
	décembre	Information dans les écoles
1995	septembre	Exposition « Et si l'on gagnait la course contre les déchets » (2 ^e passage à Yverdon).
1996	février	Les décharges communales ne sont plus autorisées
	juin	Mise à l'enquête de la réaffectation du site et des bâtiments de STRID
1997	juin	Inauguration de STRID 1 (bâtiment de service, quais de déchargement pour grandes bennes, déchèterie) après 8 mois de travaux
1998	septembre	Création du réseau inter-périmètres d'information dans les écoles (900 classes)
1999	juin	Fin des travaux de réaffectation de STRID 2
	décembre	Constitution de Lignival Sàrl
2000	janvier	Interdiction de la mise en décharge des déchets urbains incinérables
	avril	Stand au comptoir du Nord vaudois – présentation de l'exposition « A vous de choisir ? »
	mai	L'installation de traitement pour les boues de STEP à SAIOD est opérationnelle
	octobre	Campagne d'affichage et distribution du tout-ménage (10'000 ex)
2001	septembre	Le dimanche 23 septembre le peuple vaudois dit oui à TRIDEL
	novembre	Certification ISO 14001
2002	janvier	Introduction de la taxe anticipée sur le verre
	avril	1 ^{er} coup de balai printanier
	juin	Le Grand Conseil avalise la nouvelle loi sur la gestion des déchets – elle sera refusée par le peuple suite à un référendum
	décembre	Fin de la vignette pour appareils frigorifiques

Annales de STRID

2003	avril	Renouvellement de la convention avec l'usine d'incinération des Cheneviers
	novembre	Essais camion pour collecte intégrée rail-route des déchets urbains incinérables
2004	décembre	Nouveau site internet www.strid.ch
2005	janvier	Mise en service progressive des nouvelles bennes à verre, insonorisées et offrant une contenance accrue
	juin	Un gros incendie éclate le dimanche 12 juin à 08 h 26 ; il détruit toutes les installations adjacentes à la fosse de réception des déchets et endommage les murs en béton de la fosse, les vestiaires du personnel et le couvert
	août	Adoption du nouveau règlement du personnel
	novembre	Arrivée de M. Jean Paul Schindelholz qui prendra la direction de STRID au 01.01.2006
	décembre	Le CA adopte le système de chargement latéral pour les collectes intégrées de déchets ménagers
2006	janvier	Allumage du four n° 1 de TRIDEL avec les premiers déchets en provenance des périmètres actionnaires (GEDREL, VALORSA et STRID)
	mai	Modification des statuts de la société pour bénéficier de l'exonération fiscale Nouveau système de tarification, avec facturation distincte aux communes-actionnaires des prestations de communication
	juin	Inauguration du « Sentier du tri » à Yvonand
	septembre	Adoption de la nouvelle loi cantonale sur la gestion des déchets (LCD du 05.09.2006)
	novembre	STRID adjuge les collectes IES à l'entreprise Léman Environnement SA à Tolochenaz
	2007	juin
août		Début des collectes par Léman Environnement, en mode traditionnel jusqu'à réception du nouveau camion attendu en avril 2008
septembre		Inauguration de la nouvelle halle de transfert reconstruite après l'incendie de 2005
2008	février	Début des transferts par le train des ordures ménagères depuis la gare d'Yverdon-les-Bains vers les usines d'incinération de Lausanne (TRIDEL) et Colombier (SAIOD)
	mars	Assemblée générale extraordinaire de SAIOD pour l'approbation de la fusion avec CRIDOR et la création de VADEC
	décembre	Assemblée constitutive de la Coopérative romande de sensibilisation à la gestion des déchets (COSEDEC) qui succèdera au secteur Réseau-écoles de STRID

Annales de STRID

2009	janvier	Introduction de la taxe au sac dans plusieurs communes du PNV, sur un système régional
	mars	Début des travaux d'infrastructures sur le terrain de Champs Torrens
	octobre	Adhésion à l'ASI solution d'entreprises pour la sécurité au travail de l'ASED et désignation de M. F. Bertin-Denis comme délégué à la sécurité
2010	janvier	Introduction de la taxe au sac dans plusieurs grandes communes du PNV, notamment Grandson, Yvonand, Chavornay
	juin	Première mise à disposition des gobelets consignés, sur une manifestation
2011	juin	Inauguration de la nouvelle usine de méthanisation AXPO Kompogas sur le site de la Compostière de la Plaine de l'Orbe
	juillet	Introduction de la taxe au sac dans la commune d'Yverdon-les-Bains
	novembre	Mise en service de la nouvelle halle de transfert sur le site de Champs Torrens
2012	janvier	Inauguration de la déchèterie-ressourcerie-laverie
	mai	Portes ouvertes sur le site de STRID
	juillet	Modification de la loi vaudoise sur la gestion des déchets avec inscription du système de financement par des taxes
	novembre	Appel d'offre en marché public de la collecte des déchets verts, adjudication du mandat à Léman Environnement
2013	janvier	Mise en vigueur de la modification de la loi vaudoise sur la gestion des déchets avec inscription du système de financement par des taxes
	avril	Mise en service de la nouvelle balance
	mai	Fin des travaux de transformation des bureaux
2014	avril	Fin des travaux (STRIDEMAIN) sur notre stratégie pour ces prochaines années
	mai	Rachat de l'Association ecovaisselle de Lausanne
	juin	Permis de construire pour la construction d'un nouveau bâtiment qui abritera un centre de compétence à la gestion des déchets, adjudication des travaux à l'entreprise générale Guillet Construction SA après procédure d'AO en marché public
	octobre	Fin des travaux de l'assainissement de l'isolation du bâtiment administratif

Annales de STRID

2015

janvier	Fin des transports par le rail des déchets incinérables vers VADEC.
juin	Inauguration de la centrale photovoltaïque
juillet	Emménagement des locataires au TriPôle avec plus du 75 % des locaux loués à des entreprises actives dans la gestion des ressources et des déchets.
octobre	Inauguration du TriPôle par une semaine de séminaires suivi de portes ouvertes.
novembre	Modification de l'entrée de la déchèterie pour les professionnels suite à l'ouverture du chemin de la Chèvre à la circulation. Réaménagement des bureaux de STRID
décembre	Mise en application de la nouvelle Ordonnance Fédérale sur la limitation et l'élimination des déchets (OLED)



ALLAIGUES · BAULMES · BAVOIS · BELMONT-SUR-YVERDON
CHAMPVENT · CHAVANNES-LE-CHÊNE · CHAVORNAY · CHÊNE
CORCELLES-SUR-CHAVORNAY · CRONAY · CUARNY · DÉMOR
FONTAINES-SUR-GRANDSON · GIEZ · GRANDEVENT · GRAN
MOLONDIN · MONTAGNY-PRÈS-YVERDON · MONTCHERAND
POMY · PROVENCE · RANCES · ROVRAY · SAINTE-CROIX · SE
YVERDON-LES-BAINS · YVONAND · BALLAIGUES · BAULMES ·
BULLET · CHAMBLON · CHAMPAGNE · CHAMPVENT · CHAVAN
CONCISE · CORCELLES-PRÈS-CONCISE · CORCELLES-SUR-CHA
NES-SUR-YVERDON · ESSERT-PITTET · FIEZ · FONTAINES-SUR
LIGNEROLLE · MATHOD · MAUBORGET · MOLONDIN · MONT
ONNENS · OPPENS · ORBE · ORGES · ORZENS · POMY · PROV
TEVENON · TREYCOVAGNES · URSINS · VALEYRES-SOUS-MON
Y · VUGELLES-LA-MOTHE · VUITEBOEUF · YVERDON-LES-BA
ON · BIOLEY-MAGNOUX · BONVILLARS · BULLET · CHAMBLO
CHÊNE-PÂQUIER · CHESEAUX-NORÉAZ · CONCISE · CORCELLI
FORET · DONNELOYE · EPEDES · ESSERTINES-SUR-YVERDON
GRANDSON · L'ABERGEMENT · LES CLÈES · LIGNEROLLE · MAT
AND · MUTRUX · NOVALLES · OGENS · ONNENS · OPPENS ·
SAINTE-CROIX · SERGEY · SUCHY · SUSCÉVAZ · TÈVENON · TR
YVERDON-LES-BAINS · VALEYRES-SOUS-URSINS · VILLARS-E
AND · BALLAIGUES · BAULMES · BAVOIS · BELMONT-SUR-YV
AGNE · CHAMPVENT · CHAVANNES-LE-CHÊNE · CHAVORNAY
ELLES-PRÈS-CONCISE · CORCELLES-SUR-CHAVORNAY · CRO
ON · ESSERT-PITTET · FIEZ · FONTAINES-SUR-GRANDSON · G
MATHOD · MAUBORGET · MOLONDIN · MONTAGNY-PRÈS-YV
ORBE · ORGES · ORZENS · POMY · PROVENCE · RANCES · RO
AGNES · URSINS · VALEYRES-SOUS-MONTAGNY · VALEYRES-
ELLES-LA-MOTHE · VUITEBOEUF · YVERDON-LES-BAINS · YV
Y-MA
CHÊNE-
CHAM
CORCELLI
YVERDON
MAT

Petits-Champs 2
1400 Yverdon-les-Bains

Tél. 024 424 01 11
Fax 024 424 01 19

www.strid.ch
info@strid.ch

